

# MAUTHAUSEN

CONTRE LE  
RACISME  
ET  
L'ANTISEMITISME  
Tous UNIS

BULLETIN INTÉRIEUR DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS ET FAMILLES DE MAUTHAUSEN

31, Boulevard Saint-Germain, PARIS V<sup>e</sup> — Téléphone : 326 54-51 — C. C. P. Paris 5331-73

## Parce que nous durons ?

Oui, parce que nous durons, nous devons continuer à nous rassembler ; le contact humain restant le catalyseur indispensable au maintien de nos amitiés, nées de nos communes souffrances, malgré nos dissemblances naturelles.

Notre Congrès national vient d'en donner une réconfortante démonstration.

Par sa haute tenue morale, son équilibre dans les débats, dans les discussions empreintes de compréhension, de tolérance, il m'a causé un immense plaisir et fait naître une douce espérance.

Que ce soit : notre président ZAMANSKY, dans son allocution d'ouverture où l'esprit le disputait à égalité avec le cœur ; notre secrétaire général VALLEY, précis, incisif et coloré ; notre trésorier CORBIN, extirpant de l'aridité des comptes une philosophie aimable, nous plaçant au-dessus de l'amour des richesses ; que ce soient ceux qui, dans leurs interventions mêmes, précises, prenantes, ont réussi à confronter leurs idées, leurs sentiments, sans pour cela choquer le voisin, tous se sont élevés au-dessus de mesquines querelles, donnant à ce Congrès court mais condensé une allure académique à laquelle nous ne sommes pas toujours, autour de nous, habitués.

Il me revenait à l'esprit cette phrase écrite il y a déjà pas mal d'années :

« Lorsqu'un camarade malheureux frappe à ta porte, ouvre et dis-lui simplement ceci : voici ta soupe, elle t'attend. »

Et je terminais par cette adjuration : « Faudra-t-il attendre le dernier carré pour nous tendre la main ? »

Nos rangs s'éclaircissent, nous voici à notre tour devenus les vétérans d'une enfance qui nous regarde défiler, survivants d'un passé qui rentre dans l'histoire.

N'est-il pas venu le temps de penser surtout à ceux qui nous suivent ?

Que le culte du souvenir, auquel nous sommes attachés, le soit moins dans l'esprit héroïque des actions d'éclats que dans celui de l'horreur des tueries sans gloire, des génocides atroces, des destructions catastrophiques.

Témoins d'une époque qui a poussé au paroxysme l'avilissement de l'homme, nous devons projeter en avant de la marche de nos enfants, l'ombre de nos sacrifices afin que l'histoire doive implacablement suivre son cours.

Enrichis des leçons de cette tragique expérience, choisis par le destin qui nous a fait survivre et qui nous fait durer, nous devons instruire, commenter, en prêchant l'amour de l'homme.

Ne vous semble-t-il pas, mes camarades, autour de ces pierres, de ces monuments, que notre piété et notre reconnaissance ont placé à chaque lieu qui nous est sacré, entendre chuchoter, comme un murmure venant de l'au-delà, la plainte des sacrifices ?

M'inclinant devant un mur grisâtre, qui me renvoyait le nom d'un de mes plus chers compagnons disparu dans la fumée d'un crématoire, qu'un pâle soleil de printemps faisait resplendir miraculeusement, je formulais mes vœux les plus chers, je murmurais la prière la plus ardente, pour que l'avenir ne voie dorénavant défiler devant ces pierres que des êtres joyeux, marchant vers des « lendemains qui chantent ».

Paul PICOT,  
Vice-Président de l'Amicale.

## COMPTE-RENDU DE NOTRE CONGRÈS PARIS, 13 MAI 1967



Vue d'ensemble de la Tribune

Avant pris place à la tribune notre Président M. ZAMANSKY, puis P. PICOT, M. de BOUARD, F. RICOL, R. SHEPPARD, M. RAZOLA, E. VALLEY, A. LAITHIER, Maria RABATE.

Mme AVENIER représentant l'Amicale de Bergen-Belsen, Mme COHEN représentant l'Amicale d'Auschwitz, Mme G. WALLE représentant l'Amicale de Ravensbrück, Marcel PAUL représentant la F.N.D.I.R.P., le Dr. ROCHE représentant l'Amicale de Dachau, Pierre GOUFFAULT représentant l'Amicale de Sachsenhausen, Pierre PRADALES représentant l'A.N.A.C.R., M. DUDKIEWICZ représentant l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France auxquels s'étaient joints notre ami belge Léon VANDERSCHULDEN et Hubert von SCHWARZENBERG de la R.F.A.

Le Président M. ZAMANSKY prend aussitôt la parole :

Mesdames, mes chers Camarades, mes chers Amis,

Je déclare notre congrès ou-

vert et avant que nous passions au congrès proprement dit, je vous demande d'entendre lecture des noms de nos camarades décédés depuis notre congrès de Clermont-Ferrand.

Julien GELDORF  
Francisco ORUS-ORUS  
José AMOS  
Juan ADELANTADO-ANDREU  
Henri ABOUT  
Ferdinand BONNEFOI  
René AUBERTIN  
Raymond ADELET  
Georges DUBUISSON  
Ernest LECOMTE  
Pierre MABILLE  
Vivente MILLAN-ROMERO  
Claude RIVAT  
Paul TILLARD  
Alexandre WERTHEIMER  
Lucien CASSON  
Jacques COLIN  
Angel GONZALEZ  
Paul MEDARD  
MONSSION  
Josef MOGON  
François MOTILLA

Juan SEGURA  
 Georges BRUSSEAUD  
 Henri CARRIER  
 Jean CARRIER  
 Charles GARNIER  
 Bartolomé LINDO-MARTINEZ  
 Marc LOUBRY  
 Ramon MARTINEZ  
 Henri POURSAT  
 José SANCHEZ-SALVADOR  
 Marceline CHARPENTIER  
 Pierre COUINAUD  
 Jésus RIVAS  
 Etienne MARTIN  
 Charles COUTEAU  
 Gabriel VIGNIER  
 Raoul DIDIERJEAN  
 Roland VICO

A leur mémoire, l'assistance observe une minute de silence ; en cet instant chacun revoit avec émotion les visages de ceux qui au cours de l'année furent maintes et maintes fois avec nous et qui maintenant ne sont plus.

Et notre Président reprend la parole :

Nous nous retrouvons une fois de plus avec malheureusement une liste impressionnante de camarades morts depuis un an, ce qui prouve que les vides commencent à se faire sentir.

J'ai en effet souvenance de congrès il y a de cela 4 ou 5 ans où nous étions plus nombreux, d'autant plus que Paris étant une plaque centrale permet des relations relativement plus faciles.

C'est probablement cela qui marque que d'année en année, nos rangs s'éclaircissent, mais les sentiments d'amitié qui nous unissent les uns aux autres doivent rester aussi profonds.

Je voudrais aussi si vous le voulez bien dire l'amitié que nous portons à tous ceux qui nous ont fait l'honneur de venir représenter les Amicales et les Fédérations et que je tiens à saluer et à remercier au nom de tous.

Je voudrais aussi vous annoncer une nouvelle qui m'a réjoui : notre camarade Robert SHEPPARD est devenu depuis le mois de mars le Président du Comité International de Mauthausen et je lui demanderai de prononcer l'allocution de clôture de ce congrès.

Pour ma part, je me bornerai à répéter que je trouve impressionnant que, après plus de 20 ans, il reste une telle cohésion entre les survivants et quels qu'ils soient. Je crois que c'est au fond ce qu'il y a de plus réconfortant, de plus précieux dans nos vies de tous les jours.

Avant d'aborder la lecture des rapports, je tiens à vous dire que l'U.N.A.D.I.F. et la Confédération des C.V.R. se sont excusées de ne pas pouvoir assister à notre congrès. Je dois vous communiquer aussi les excuses d'un grand nombre de camarades qui nous ont fait part de leur profond regret de ne pouvoir être aujourd'hui parmi nous.

Nous avons reçu un télégramme signé Michel HACQ et Robert HIRSCH se trouvant en cure.

« Sommes de tout cœur avec vous et formons le vœu de parfaite réussite Assemblée Générale

de l'Amicale. Affectueusement à tous les Congressistes ».

Un télégramme aussi de Léopold PROSENC de Prague qui adresse les salutations aux Congressistes, et des lettres de Edouard ATLANI, Pierre BLONDEL, Louis CAMUS (malade), Octave CHANCEL (malade), Mme COCHARD, Manuel FALO-CALVO, Francis FOURRE tombé subitement malade (crise cardiaque), José GARCIA, Paulino GARCIA, Louis GAUDILLERE, Pierre GAUDIN, Victor GAVET, Gabriel GRUAU, Damase GUEDOU, Paul JOLLIOT, Mme FOURNIER, Jean LEMAIRE, Jean LIGONDAY, Louis LOISON, René MAITREJEAN Roger MANTIN, Colonel MENARD, Colonel ANE, Colonel FAURE, Noël MOINAT, Mme DELAVIGNE, Mme LE CORRE, Prof. Roger HEIM, Robert BARTY, William COURRIET-BOSSAN, Marcel BINET, Luis MORAGAS, Vincente OLMEDO-BARCO, André PARIZOT, William PILLET, Michel POUTIERS, Alexandre PUJOL (malade), Léandre RAVAUULT (malade), Mme SAVOUREY, Fernand SCHILLING, André SERGEANT, Claude THOMAS, Abbé VARNOUX, Michel VIAL, Louis VICARD, Colonel VIGER-NOZIERE, Jeftimije VOJSIC (Yougoslavie), Pablo ALMARZA, Paul VEYGALIER, Père RIQUET Mme PLAZIAT, Mme GRIES, Auguste SULPICE, Marcel BROUSSIER, Roger PUPOVAC, Colonel MENARD, André PISSIS, Paul LE CAER, Hubert LE MAOUT, Michèle et Daniel PIQUEE-AUDRAIN, Bernard ALDEBERT, Gabriel ABBO.

Nous les remercions de ce signe de fidélité, nous leur adressons nos sentiments de profonde reconnaissance et à tous nos malades tous nos vœux de prompt rétablissement.

Demain je ne serai pas avec vous pour la promenade pour une raison très simple, c'est que je rentre à l'instant du Canada. Pour me faire pardonner cette absence, je dirai à tous les amis qui sont ici que le colloque auquel j'étais invité ne se termine que mardi et que je suis rentré spécialement pour présider le congrès, car c'est une chose à laquelle je tiens encore davantage qu'à un colloque, si important fût-il.

Cela dit, je crois que maintenant le plus simple, c'est de passer la parole à Emile VALLEY pour le rapport d'activité, ensuite rapport financier et bilan du Monument de Gusen par notre ami Robert CORBIN.

Je souhaite qu'après la lecture des rapports, s'ouvre une discussion comme nous l'avons souhaité l'an dernier, discussion qui pourrait être centrée, selon le mot classique, autour de trois thèmes, les autres questions ne sont, bien sûr, pas interdites. Nous avons donc pensé que l'on pourrait éventuellement discuter entre nous d'abord de l'imprescriptibilité des crimes de guerre, de la renaissance du nazisme et des problèmes touchant la jeunesse.

En ce qui concerne la renaissance du nazisme en France, je vous signale que nous avons

espéré que notre camarade DELARUE, ancien interné, membre du Comité de la Résistance, viendrait aujourd'hui devant nous faire un exposé, mais il est malade et il nous prie d'excuser son absence.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Une fois encore, je viens vous présenter le rapport d'activité au nom du bureau de notre Amicale ; sans préliminaire j'aborderai les points essentiels de cette activité car je veux laisser le plus possible de temps pour les débats.

Le premier but de notre Amicale est de « Rendre hommage à nos morts » et en 1966 je crois pouvoir dire que comme d'ailleurs les années précédentes nous n'y avons pas failli.

### PELERINAGES

En 1966 nous avons organisé sept pèlerinages. Ils se déroulèrent au mois de mai, à l'occasion du 21<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp de Mauthausen et de ses commandos, au cours des mois de juillet et août afin de permettre à tous ceux qui le désirent d'y participer au moment de leur congé annuel, puis ce fut celui de la Toussaint. A ces pèlerinages ont participé 205 personnes, en grand nombre « familles » de nos disparus, anciens déportés accompagnés des membres de leurs familles et puis des amis, des sympathisants qui découvrant le camp dans une visite détaillée sous la conduite d'un ancien déporté, en général Daniel PIQUEE-AUDRAIN, avouent que l'horreur qu'ils découvrent là, dépasse tout ce qu'ils pouvaient imaginer.

Avec nous ils participent pleinement à l'hommage que nous rendons à nos morts, avec nous ils sont prêts à agir pour empêcher le retour de telles atrocités.

Et puis les quelques jours passés ensemble prolongés parfois par des visites de villes, la contemplation de sites qui permettent une détente nécessaire après ces jours d'intense émotion, resserrent entre nous des liens d'amitié et de compréhension que nous souhaitons indéfectibles.

Le premier pèlerinage de 1967 a rassemblé cinquante trois personnes, il a eu lieu à l'occasion de la célébration du 22<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp. Le 7 mai a eu lieu également au camp de Mauthausen l'inauguration d'un monument élevé par la République démocratique allemande, à la mémoire des Allemands morts au camp.

Cinq autres pèlerinages auront lieu encore cette année, je ne m'étendrai pas sur les programmes que vous connaissez déjà, je vous recommande simplement de nous communiquer vos inscriptions le plus rapidement possible.

Rendre hommage à nos morts, en participant à toutes les cérémonies en leur souvenir sur le plan national et plus particulièrement à celles organisées par notre Amicale, chaque année,

Nous terminerons en soumettant à votre vote un certain nombre de résolutions.

Donc voici d'abord par notre secrétaire général Emile VALLEY le rapport d'activité.

lors de la Journée du Souvenir de la Déportation et le jour de la Toussaint au pied de notre monument, au cimetière du Père Lachaise.

Chaque année aussi, en assistant le 5 mai à la cérémonie de la « Flamme » commémorant la libération du camp et le sacrifice de nos camarades.

Dans le même ordre d'idées, je veux vous signaler que le monument de Gusen est à présent terminé, une partie du terrain devant le monument est aménagée en parking afin de permettre aux automobilistes de s'y arrêter plus facilement pour pouvoir le visiter.

Comme vous le constaterez à la lecture de la situation financière du compte spécial « Monument de Gusen », ouvert par le « Comité d'érection du Monument », il reste 14.810 Schillings, 72 Groschen qui permettront d'assurer l'entretien du monument pendant quelque temps.

Nous envisageons de le « remettre » au Gouvernement Autrichien qui, si ce projet aboutit, en assurera dans l'avenir l'entretien et ce qui serait très important, la préservation.

Nous avons fait aussi le projet de placer une plaque, indiquant l'emplacement du commando de Redl-Zipf, nous n'avons pas pu encore le réaliser, nous espérons mener à bien cette tâche dans un avenir proche.

Depuis plusieurs années, l'Amicale faisait des démarches au sujet de l'entretien du cimetière d'Ebensee, demandant que l'emplacement des tombes y soit mieux signalé et mieux préservé.

Nous avons enfin obtenu satisfaction. L'emplacement des tombes est signalé par des stèles de granit rose posées de place en place, ainsi les visiteurs ne risqueront plus de fouler inconsciemment ce sol.

D'autre part les corps enterrés dans la fosse commune de Mauthausen située sur une petite colline à proximité du camp de Mauthausen ont été ramenés dans l'enceinte du camp et placés dans des fosses à l'emplacement des blocs 16, 17 et 18. Il s'agit là des corps de 10 000 déportés arrivant en principe d'autres camps au mois de janvier 1945, morts dans les quelques jours qui ont suivi leur arrivée, sans avoir été immatriculés et qui ne purent être incinérés. D'autres fosses avaient aussi été creusées dans les environs de Mauthausen, contenant les corps de nos camarades morts dans les transports. Tous ont été ramenés aussi dans le nouveau cimetière.

Ainsi les corps de tous nos camarades qui en raison des circonstances tout à fait exception-

nelles n'avaient pas été incinérés sont rassemblés dans l'enceinte même du camp et nous pensons que c'est mieux ainsi car, ces nouvelles tombes seront entourées de plus de respect et en même temps inspireront aux visiteurs du camp le respect dû à ce lieu doublement sacré.

### PROCES DES SS DE MAUTHAUSEN ET COMMANDOS

Depuis quelques mois le procès de SCHULZ et STREITWIESER se déroule à Cologne, plusieurs camarades qui avaient adressé des témoignages au juge d'instruction ont été convoqués pour témoigner à la barre.

Je vous rappelle que SCHULZ et STREITWIESER étaient l'un chef de la Politische Abteilung à Mauthausen, l'autre commandant SS à Gusen et autres commandos. Ce procès est en cours, notre ami DIEGO vous en dira tout à l'heure quelques mots.

L'instruction du procès contre GANZ dit « Jules » ex-officier SS au camp, puis commandant à Wiener-Neustadt et à Ebensee se poursuit, notre ami Serge de MOUSSAC a rassemblé les témoignages et les a communiqués au juge d'instruction.

Nous avons appris, d'autre part, que trois sous-officiers SS de Gusen ont été arrêtés et seront jugés en cour d'assises de Hagen dans la Rhur au mois d'août 1967, il s'agit de Hentz JENTSCH, Alfons GROSS et Helmut KLUGE coupables de nombreux sévices sur les déportés que, en particulier, ils laissaient sous la douche froide installée en plein air en les frappant à coups de manche de pelle et à coups de cravache, jusqu'à la mort.

Ces arrestations survenues 20, 22 ans après la fin de la guerre doivent fortifier en nous la décision d'exiger l'imprescriptibilité pour tous les crimes de guerre, car il serait impensable que nos bourreaux, que les bourreaux de nos camarades morts des sévices subis puissent un jour avoir la certitude que même découverts ils ne paieront pas leurs crimes.

Il n'est pas suffisant de garder le souvenir de nos morts, il n'est pas suffisant de témoigner et d'agir pour qu'un juste châtiement soit infligé aux criminels de guerre, il faut aussi lutter contre la Renaissance du nazisme.

### RENAISSANCE DU NAZISME

Dans les colonnes de nos derniers bulletins sous le titre « N'oublions pas », nous vous signalions en particulier les faits marquants qui démontrent que le nazisme n'est pas mort et qu'il se développe activement en Allemagne. Or nous savons que ce sont les nazis qui ont ouvert les camps de concentration où des millions d'êtres humains sont morts victimes de leur barbarie.

Le nazisme en 1945 a été condamné par tous les peuples et pourtant il renaît, les élections en Bavière et en Hesse en sont



Une partie de la salle du Congrès

la preuve, puisque le parti « national démocrate » (parti néonazi) a obtenu un million de voix et vingt-cinq sièges.

Plusieurs camarades se rendant en Allemagne ont senti cette nouvelle montée du nazisme, aussi il faut être très vigilant devant cet état de faits et devant la formation des groupes du N.P.D., aussi bien en Autriche qu'en Allemagne.

Notre Amicale, consciente de son rôle, a participé à toutes les manifestations de protestation qui ont eu lieu dans ce but. Il ne faut pas relâcher notre action car il est très important que le gouvernement de l'Allemagne Fédérale sente sans cesse notre hostilité au retour du nazisme.

Je signalerai encore un fait récent :

A Anvers, des nostalgiques du régime nazi appartenant à l'Union nationale-socialiste flamande ont organisé, jeudi soir, à Anvers, une séance d'hommage à la mémoire d'Adolf Hitler, né le 20 avril 1889. Environ vingt-cinq personnes, parmi lesquelles plusieurs anciens « SS » assistaient à cette réunion que clôturait un film sur la vie de l'ex-Führer ! De nombreux drapeaux à croix gammées décoraient la salle. Les organisateurs arboraient des uniformes nazis et des brassards rouges à croix gammée également.

Et puis l'action de notre Amicale ne doit pas s'arrêter là, il faut encore et toujours faire connaître ce que le nazisme a infligé aux hommes, il faut former la jeunesse, c'est le but que nous poursuivons par les

### Projections de films sur la déportation et la présentation de notre exposition

Depuis notre dernier congrès, les films dont l'Amicale dispose ont été projetés :

— Au Centre Culturel Cinématographique de Besançon ;

— Au Centre médical, rue Boileau (cette projection a été organisée par notre camarade Maurice MALINGE qui s'y trouvait en traitement) ;

— A Pantin à l'occasion de l'exposition ;

— A Cayenne, Pointe-à-Pitre, Fort de France et Basse-Terre par les soins de Georges Planet ;

— A Paris dans un Centre de Jeunes, sur l'initiative de notre ami Lucien REGNAULT ;

— Au foyer club de Faye-Billot dans la Meurthe-et-Moselle où il fut fait trois projections auxquelles assistèrent quatre cent trente personnes. Nous devons en remercier tout particulièrement Jean BOURLIER, Président du foyer club ;

— A Oloron avec les efforts conjugués de l'A.D.I.R. et notre ami Antoine CLOUP au nom de l'Amicale qui ont organisé deux projections à l'occasion de la journée de la Déportation, l'une à rassemblé cinq cents jeunes gens et jeunes filles.

Je pense qu'il faut encore étendre ces projections et les associer à la présentation de l'exposition.

A la suite de ces projections nous avons pu tirer les conclusions suivantes :

Les projections de ces films sont accueillies avec intérêt et émotion. L'intérêt qu'elles suscitent nous font penser qu'il est souhaitable qu'elles soient suivies de débats, surtout lorsqu'il s'agit d'un public de jeunes, car nous constatons qu'ils sont tout prêts à poser des questions sur les conditions de vie dans les camps et aussi sur les causes, les circonstances des déportations et c'est là le moyen essentiel d'enseignement, de formation que nous voulons leur donner afin que mieux instruits, ils soient clairvoyants pour s'opposer à tout ce qui serait un retour au nazisme.

L'exposition fut présentée à la mairie de Pantin sous le patronage de notre camarade Jean LOLIVE, maire de cette ville.

Nous souhaitons qu'elle soit présentée dans beaucoup d'autres villes ; aussi nous vous rappelons que la commission d'exposition se tient à votre disposition pour vous aider à l'installer et pour donner tous renseignements à ce sujet. Pour cela, écrivez donc à l'Amicale.

Pendant les mois de juillet et août en 1966 Daniel PIQUEE-AUDRAIN a guidé de nombreux groupes de touristes français ou parlant français ; cette visite est toujours, pour tous, un enseignement ; l'intérêt que tous manifestent, l'émotion qu'ils ne peuvent dissimuler permettent de juger qu'ils réprouvent la barbarie nazie et nous font espérer qu'ils joindraient leurs efforts aux nôtres pour en empêcher le retour.

### SOLIDARITE

Elle est toujours aussi agissante au sein de notre Amicale, elle se manifeste au cours de l'année dans toutes les circonstances où l'un ou l'autre de nos adhérents en a besoin tant sur le plan moral que sur le plan matériel.

Elle se manifeste plus particulièrement et régulièrement chaque année au moment des fêtes de fin d'année.

En 1966 nous avons envoyé quatorze mandats et dix-huit colis à des « Familles » et à des camarades ayant des charges familiales et se trouvant en difficulté, des colis aussi à ceux qui sont malades, puis notre pensée et notre affection vont tout particulièrement aux veuves aux parents âgés de nos camarades qui, hélas ! n'ont pas survécu à l'enfer de Mauthausen, nous leur envoyons chaque année un colis, trente-cinq cette année, ou un mandat qui, même modeste, leur apporte un peu d'aide et surtout le témoignage d'amitié de tous ceux qui ne les oublient pas.

### DEFENSE DES DROITS

Pendant toute l'année 1966, l'Amicale a aidé les « Familles » ou les déportés qui n'avaient pas fait leur demande de carte, à constituer leur dossier.

Cette aide a été particulièrement nécessaire pour les dossiers de nos camarades espagnols ayant regagné l'Espagne et pour les familles de ceux qui sont morts au camp.

Nous avons aidé Juan PAGES et Lopez ARIAS dans la constitution des dossiers de demandes de cartes, une seconde réunion a même eu lieu à ce sujet, à Barcelone, et en accord avec eux nous avons établi les attestations nécessaires.

A l'heure actuelle soixante cartes environ leur ont été délivrées, les autres le seront incessamment.

Hélas ! cela ne leur donne pas le droit à pension qui est accordée aux déportés politiques à condition qu'ils aient la qualité de réfugié et par conséquent qu'ils vivent en France, mais il était nécessaire de préserver leurs droits, au cas où, dans l'avenir, de nouvelles dispositions leur permettraient d'accéder à certains droits ; de plus l'attribution de ces cartes donne à nos amis en Espagne la satisfaction morale d'une reconnaissance officielle de leur qualité de déporté.

Une autre question intéresse particulièrement nos camarades espagnols ; lors d'une réunion du Conseil d'Administration notre ami Manuel RAZOLA a attiré

notre attention sur le fait que les années de déportation des Espagnols n'entraient pas en compte pour le calcul de leur retraite de la Sécurité Sociale. Cette situation étant due au fait que les années ne comptent dans le calcul de la retraite que si l'intéressé était affilié à la Sécurité Sociale avant la déportation, or les réfugiés espagnols se trouvaient à cette époque dans des camps de travail, ne percevaient que 0,50 F par jour, c'est-à-dire la valeur de la solde d'un soldat et n'étaient pas affiliés à la Sécurité Sociale.

A la suite de cette intervention, il a été décidé que, étant donné que la majorité des Espagnols ont été déportés à Mauthausen, l'Amicale prendrait contact à ce sujet avec la F.N.D.I.R.P. Une réunion groupa donc les représentants de ces associations, il y fut décidé d'un commun accord d'intervenir auprès du ministre du Travail afin de rémédier à cet état de choses et il fut convenu que ces interventions seraient faites par les Fédérations puisqu'elles groupent les déportés de tous les camps. Dans cette même réunion du Comité d'Administration, une autre question concernant la retraite Sécurité Sociale, fut posée par notre ami Robert THÉTEN, elle concerne les déportés qui ont touché l'indemnité de soins pour tuberculose. La période pendant laquelle cette indemnité leur a été versée ne compte pas pour le calcul de la retraite Sécurité Sociale, étant donné que pendant ce temps les cotisations n'ont pas été versées, THÉTEN pense que les camarades se trouvant dans ce cas seraient certainement tout disposés à verser le rappel des cotisations et qu'il serait sans doute bon de demander qu'à l'avenir les cotisations soient prélevées automatiquement sur l'indemnité de soins.

Un dernier point sur les questions de Sécurité Sociale. Lors de notre congrès de 1966, il avait été signalé que les déportés exerçant des professions libérales, artisanales, commerciales ne bénéficiaient pas à 60 ans de la retraite anticipée, accordée aux déportés salariés, c'est à présent chose faite, ils ont droit eux aussi à prendre leur retraite à 60 ans.

Et j'en viens à présent, dans le cadre de la défense des droits des déportés et familles des disparus, à la question qui est le centre de nos revendications depuis plusieurs années et qui, puis notre dernier congrès fut l'objet de contacts plus étroits avec toutes les Fédérations et Associations de déportés, Je veux dire :

### LE GÉRALITÉ DES DROITS ENTRE DÉTENTEURS DES CARTES D.R. ET D.P.

Appliquant les décisions prises à l'unanimité lors de notre congrès de 1966, l'Amicale a participé aux réunions entre toutes les Fédérations et toutes les Amicales d'anciens déportés qui avaient pour but de se mettre d'accord sur les motions devant être présentées à ce sujet au ministre des Anciens Combattants, qui avait dit :

« Si toutes les Associations de déportés se mettent d'accord sur la demande d'égalité des droits, je présenterai un projet demandant l'inscription des crédits nécessaires au budget de 1968. »

Toutes les organisations de déportés après plusieurs réunions se sont mises d'accord sur les points suivants :

1° Egalité des droits à pension et cures thermales entre déportés résistants et déportés politiques ;

2° Egalité des droits pour les billets de « Visite aux Tombes » entre « Familles » de déportés résistants et de déportés politiques ;

3° Pour les internés : présomption d'origine sans condition de délai (maladies ou blessures) rattachables aux conditions générales de l'arrestation et de l'internement et assimilation des maladies et blessures à une blessure unique pour le bénéfice des degrés de suspension et allocations Grand Mutilé ou Grand Invalide.

La « table ronde » s'est tenue le 2 février au ministère des Anciens Combattants. Y étaient invités plusieurs représentants des Fédérations et Amicales de camp dont notre Président Marc ZAMANSKY.

Du côté du gouvernement : le Directeur du Cabinet du ministre des Anciens Combattants, le Directeur des Statuts et le Directeur des Pensions, plusieurs membres du Cabinet ou fonctionnaires et un représentant du ministère des Finances.

Le ministre des Anciens Combattants assista au début de cette réunion.

Il donna son accord de principe pour la parité des droits entre détenteurs des cartes DR et DP et manifesta son désir de remettre au Premier Ministre, dans le courant du mois de février, un projet de loi modifiant les dispositions de la loi de 1948 (statut D.I.P.) qui devait être soumis au Parlement au mois d'avril en vue de l'inscription nécessaire dans le budget de 1968.

Après échange de vues, discussions entre les représentants des ministères et représentants des associations et devant le risque de ne rien obtenir si la parité totale était exigée en une seule fois, l'accord se fit pour une réalisation par étapes et sur les mesures suivantes à faire passer dans le budget 1968 :

Assimilation aux blessures de guerre des maladies contractées (ou présumées telles) par les déportés au cours de leur déportation.

De ce fait, cette mesure qui n'était appliquée qu'aux déportés résistants, serait également appliquée aux déportés politiques, c'est-à-dire que ceux dont une invalidité serait au moins égale à 60 % bénéficieraient de l'allocation de grand mutilé à partir d'une pension atteignant au moins, au total 85 %.

Au sujet des cures thermales des DP, les représentants de l'administration ont informé qu'un décret actuellement à la signature, prévoit le remboursement des frais d'hébergement sur la

même base que les assurés sociaux.

### VISITES AUX TOMBES

Le principe de la parité pour l'octroi des billets est admis, la réalisation est à l'étude.

En conclusion, nous devons dire que si au cours de cette « Table ronde » l'accord s'est fait sur une première étape, ce n'est qu'un premier pas vers l'égalité des droits ; il est donc indispensable de maintenir l'unanimité sur les motions établies par toutes les Fédérations et Amicales de déportés et internés, et il est nécessaire de poursuivre, ensemble, l'action en vue de l'obtention de l'égalité totale des droits.

En dehors de ces problèmes qui intéressent l'ensemble de la déportation et de l'internement et qui, de ce fait, furent présentés à la « Table ronde », il en est d'autres que nous continuons à suivre et pour l'aboutissement desquels il faut continuer à intervenir auprès des autorités compétentes.

1° Extension du bénéfice de la Sécurité Sociale aux Ascendants percevant une pension. La décision doit être prise par la Direction de la Sécurité Sociale à laquelle le ministre des Anciens Combattants a transmis nos demandes.

2° Attribution de l'indemnité allemande aux détenteurs des cartes DP ou DR n'ayant fait leur demande qu'en 1966.

3° Attribution de l'indemnité allemande aux réfugiés déportés résistants qui, du fait de leur qualité de résistant, n'ont pu toucher l'indemnité au titre de la BEG, c'est-à-dire directement du gouvernement allemand et du fait de leur qualité de réfugié n'ont pu la toucher sur les fonds versés au gouvernement français par le gouvernement allemand.

L'activité de notre Amicale, c'est aussi bien sûr, le travail de tous les jours, l'activité nécessaire à assurer un très important courrier, des démarches nombreuses pour défendre les droits de tous. Et puis afin de définir d'une façon complète et juste l'atmosphère de l'Amicale, je rappellerai ce plaisir que nous avons à nous rencontrer déportés et familles de nos disparus, ce plaisir, cette joie se manifestent en particulier par une participation importante aux repas par commando et à la reprise annuelle des cartes où traditionnellement nous nous retrouvons en dégustant des crêpes, des galettes ; peu importe d'ailleurs ce qui compte pour tous c'est la joie de se retrouver.

Si notre Amicale est si active, je crois pouvoir dire que c'est parce que, entre nous tous, règne cette fraternité née dans les camps, cette fraternité que nous partageons avec les familles de ceux qui ne sont plus, cette fraternité qui en toutes circonstances nous fait rechercher ce qui nous unit.

En terminant ce compte rendu d'activité, je formulerai le souhait ardent que cette amitié, cette fraternité demeurent et qu'unis nous ayons tous, toujours à cœur

d'agir pour qu'il n'y ait plus jamais de camp de Mauthausen, plus jamais de camp de concentration.

« Vive l'Amicale de Mauthausen. »

*De très vifs applaudissements saluent ce compte rendu.*

**M. ZAMANSKY** : Mes chers amis, je remercie Emile VALLEY. Je veux tout de même dire quelque chose, c'est que quand il présente le rapport d'activité de l'Amicale, c'est évidemment parce que c'est un bon secrétaire générale, mais il ne parle pas de son activité. Alors c'est pour moi un devoir fort agréable et amical de rappeler le nombre de choses que fait Emile VALLEY, et j'en profite aussi pour vous demander d'avoir quelque reconnaissance, comme vous l'avez, vis-à-vis aussi de camarades qui sont là au secrétariat ; il y a Jacques HENRIET, André LAITHIER, etc., il faut aussi les remercier car les activités reposent sur eux aussi.

Je voudrais tout de même ajouter une petite information : lorsque s'est tenue au mois de février la réunion dite « de la Table ronde » au ministère des Anciens Combattants, j'y étais allé personnellement et notre ami et camarade Marcel PAUL, que j'ai salué tout à l'heure, était également là, et je dois vous avouer en public que c'est moi qui ait demandé d'accepter la moitié, car on ne pouvait pas obtenir tout en une seule fois, on se serait heurté à des refus financiers, je pense que la deuxième moitié sera obtenue l'année prochaine.

Je crois que les titres du rapport d'Emile VALLEY, en ce qui concerne les camps (Gusen, Ebensee, le camp de Mauthausen même), les procès, la renaissance du nazisme, les problèmes de la jeunesse en liaison avec ce nous faisons, les expositions et les projections de films, le problème des droits, autrement dit je pense que tout ce sur quoi on peut discuter se trouve là. Vous aviez l'air d'être d'accord, mais il y aura quand même un vote tout à l'heure.

Passons maintenant la parole à R. CORBIN.

## RAPPORT FINANCIER

Mes chers Camarades,

Notre situation financière à la fin de l'année 1966 est satisfaisante puisque nous avons en caisse à la fin décembre — et pour l'Amicale seule — un montant de 121 372 F contre 89 823 F à la fin décembre 1965.

Ce résultat a été obtenu grâce à l'augmentation de la cotisation qui — comme vous le savez — a été portée de 5 à 10 F, et pour les rescapés seulement. Elle est restée inchangée pour les familles.

Nous avons en outre pour les monuments de Linz et de Gusen un solde de 12 507 F contre 9 480 F sur le compte de l'Amicale, nous utiliserons cette somme pour l'entretien des différents monuments et stèles érigés par l'Amicale aussi bien au camp de Mauthausen, que dans les commandos.

L'ensemble de nos recettes pour cette année a été de 153 328 F contre 136 677 F. Nous avons donc, d'une part, augmenté nos recettes et, d'autre part, diminué nos dépenses.

L'examen comparatif — poste par poste — d'une année sur l'autre et pour les postes principaux, donne les indications suivantes :

1° Au chapitre des recettes :

Cotisations : 31 190 F contre 18 828 F; bons de soutien: 25 761 F contre 25 734 F; dons : 13 967 F contre 11 696 F; livres, films, disques : 35 806 F contre 31 981 F; soit en tout : 106 724 F contre 88 239 F.

2° Au chapitre des dépenses :

Personnel : 22 034 F contre 16 265; frais postaux : 4 785 F

contre 4 150 F; frais généraux : 7 904 F contre 6 025 F; bons de soutien : 1 094 F contre 2 674 F; bulletin : 10 804 F contre 24 267 F; solidarité : 5 787 F contre 5 774 F; livres, photos, disques : 23 861 F contre 32 466 F; soit au total : 76 269 F contre 91 621 F.

Nous avons donc augmenté nos principales recettes et diminué nos dépenses de gestion. Il y a lieu cependant de remarquer que l'augmentation des frais de personnel — supérieur à l'augmentation annuelle normale, n'est que temporaire et a été nécessitée par une aide nécessaire au début de l'exercice et que d'autre part les frais de bulletin — très élevés en 1965 par suite des numéros spéciaux édités pour la commémoration du 20<sup>e</sup> anniversaire, sont revenus à leur niveau normal.

Par ailleurs les déficits supportés en 1965 à l'occasion de nos expositions et de notre congrès ont été ramenés en 1966 et respectivement à 1 715 F contre 3 341 F en 1965 Exposition, et 1 978 F contre 3 687 en 1965 Congrès.

Je tiens à préciser que le déficit sur le Congrès de 1965 était dû au plus grand nombre d'invitations faites en raison du 20<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp et que le terme « déficit » se rapportant à l'exposition correspond aux sommes engagées pour la constituer et pas encore amorties.

Enfin quoique nos dépenses de livres, films et disques aient été en 1966 moins importantes qu'en 1965, nos réserves étaient à la fin de l'année suffisantes pour nous

permettre de continuer à faire mieux connaître ce qu'a été la déportation.

Je vous disais à la fin de mon exposé de l'année dernière que nous pouvions envisager l'avenir 1966 avec optimisme. Quoique nous n'ayions pas cette année la perspective d'un rendement accru du poste « Cotisations », c'est sur cette même note d'optimisme pour 1967, que je vous demande d'approuver ce compte en résultat — rapport que j'ai voulu aussi court que possible — et de renouveler ainsi votre confiance, à votre bureau.

Vifs applaudissements.

Robert CORBIN donne ensuite lecture de la situation financière du compte « Monument de Gusen » au 31 mars 1967, les travaux étant terminés.

## SITUATION FINANCIERE DU COMPTE " MONUMENT DE GUSEN "

(en schillings Autrichiens)

au 31 Mars 1967, les Travaux terminés

Recettes .....	Sch. A.	780 719,48
Dépenses .....	Sch. A.	765 908,76
Reliquat .....	Sch. A.	14 810,72

C'est-à-dire, environ 2 962 F. Ce reliquat sera employé à l'entretien du Monument.

### VENTILATION

Recettes	Schillings A.	Dépenses	Schillings A.
Versement association d'Autriche .....	1 000,00	Achat terrain (1) .....	116 950,05
Versement association d'Allemagne Fédérale ....	641,00	Mise en état du terrain .....	400,00
Versement association de Belgique .....	132 806,80		117 350,05
Versement association de France .....	461 158,00	Maçon .....	456 946,00
(comprenant Français et républicains espagnols)		Serrurier .....	52 994,55
Versement association du Luxembourg .....	2 097,00	Peintre .....	6 000,00
Versement association d'Italie (1) .....	165 106,05	Plaques marbres et inscriptions ....	41 393,50
			557 334,05
Total souscription .....	762 808,85	Jardinier .....	29 782,42
Intérêts bancaires .....	17 910,63	Honoraires et frais architecte de Vienne (déplacements, démarches, etc.) .....	35 777,50
		Frais inauguration Monument .....	4 435,00
Total recettes .....	780 719,48	Frais généraux (déplacement stèles, rattachement au réseau d'eau de la commune, achat outils, etc.) .....	21 229,74
			765 908,76
Soit environ 156 143 F.		Total dépenses .....	765 908,76
		Soit environ 153 181 F.	

(1) Il y a lieu de signaler que dans les versements effectués par l'Association italienne, la somme versée par le Dr. SORDO, pour l'achat, en 1961, de la première partie du terrain est comprise.

Il est signalé que les frais de déplacement de E. VALLEY et autres camarades en Italie et en Autriche pour l'érection du Monument ne figurent pas dans ces dépenses, car elles ont été prises en charge par l'Amicale française de Mauthausen.

A souligner également que les plans du Monument et tous travaux s'y rapportant ont été faits gracieusement par notre ami LUDOVICO-BELGIOSO, architecte, ancien de Gusen, membre de l'Amicale de Mauthausen de Milan (Italie).

**M. ZAMANSKY** constate que la situation financière est bonne et donne la parole aux congressistes.

**Pierre BARRY** : Je suis entièrement d'accord sur le rapport financier, mais notre Amicale a un but national, c'est d'aider les déportés et leurs familles. Je suggère que l'Amicale fasse une demande « d'utilité publique » auprès du gouvernement, ce qui nous permettrait peut-être de recevoir des dons.

**M. ZAMANSKY** : A l'heure actuelle notre Amicale peut recevoir des dons même des dons de l'Etat, elle ne peut pas recevoir de legs, ce qui n'est possible que pour les associations reconnues d'utilité publique.

**E. VALLEY** : Il est certain que cette reconnaissance, nécessaire pour que notre Amicale reçoive des legs, serait une bonne chose, certains camarades ayant eu parfois l'intention de prendre de telles dispositions. Cette ques-

tion pourrait donc être étudiée par le Conseil d'Administration.

**M. ZAMANSKY** : Les questions sur le rapport financier étant épuisées, je demande de voter pour le rapport financier de notre ami CORBIN.

Il est adopté à l'unanimité.

Le rapport d'activité mis aux voix est également adopté à l'unanimité moins une voix.

**M. ZAMANSKY** : Si vous le voulez bien, je vais demander

à notre ami de DIEGO de venir nous dire quelques mots, comme Mimile vous l'a annoncé, sur ce qui s'est passé au procès de SCHULTZ et STREITWIESER.

**De DIEGO** : Chers Camarades, le 21 avril j'étais convoqué devant le juge d'instruction au Tribunal de Cologne pour témoigner au procès de STREITWIESER et SCHULTZ, l'un ancien capitaine du camp de Mauthausen et l'autre ancien capitaine de la Gestapo à Mauthausen.

J'ai essayé autant que possible, en raison du poste que j'occupais à Mauthausen, de faire un rapport d'ensemble de la vie du camp. J'ai pensé qu'avant moi il y avait d'autres camarades qui avaient fait un rapport sur la question, et j'ai pensé que ce que je pouvais faire, c'était de démontrer de quelle manière on administrait des mesures criminelles à Mauthausen. Alors à ce moment-là, je me suis appuyé sur des documents ; ces documents se trouvaient au Tribunal même ; parmi eux il y avait des listes qui avaient été dressées par la Gestapo et dans lesquelles on inscrivait les noms des camarades qui devaient aller à la chambre à gaz. Dans ce document, il y avait ma signature et celle d'autres camarades, on mettait ces signatures afin de faire valoir la vérité de ces documents. La raison a été valable puisque ayant recouvré la liberté, au Tribunal nous avons pu démontrer que ces documents avaient été faits par des prisonniers et qu'ils correspondaient à des camarades qui avaient été gazés. SCHULTZ dit ne pas connaître toutes ces choses-là, mais le rapport de décès de ces camarades avait été fait deux jours à l'avance ce qui fait qu'il ne pouvait pas nier.

D'autre part, il y avait un livre intitulé : « Mort non naturelle » ; dans ce livre on inscrivait tous ceux qui mouraient par mort violente (tentative d'évasion, suicide par force, etc.). Dans ce livre il y a également le rapport que les SS établissaient sur les circonstances où s'était produite la mort de ces personnes. Ce livre a été sauvé en 1945, il a été donné aux autorités américaines à ce moment-là.

En 1960, quand j'ai reçu du juge d'instruction de Cologne la convocation pour aller témoigner, j'avais signalé ce livre dans les archives de la Croix-Rouge. Mais jusqu'au moment où je suis allé à Cologne, je ne savais pas s'il avait été conservé.

Au Tribunal ils m'ont présenté trois livres, et m'ont dit : « Quel est le livre " Mort non naturelle " ? » Je désignai le livre et précisai qu'à la page où étaient inscrites les morts du mois de septembre 1944, ils trouveraient le signalement de la mort de quarante-sept officiers anglais, hollandais et américains qui avaient été assassinés au camp de Mauthausen d'une façon affreuse. Immédiatement le juge a compris que j'avais reconnu le document.

J'ai demandé au Tribunal si je pouvais donner mon opinion sur la mort de ces officiers, le juge m'ayant répondu affirmativement, j'ai déclaré : « Le 6 septembre 1944, SCHULTZ n'a rien fait pour sauver la vie de ces hommes, tout du moins pour leur épargner la mort. Il aurait dû attendre les ordres de la Gestapo, or ces hommes ont été assassinés sans attendre ces ordres. Ensuite pendant quarante-quatre jours ni le capitaine du camp, ni SCHULTZ, n'ont voulu signer le rapport de décès ; alors la démonstration était faite que SCHULTZ voulait que le crime s'accomplisse ».

Je pense que le Tribunal a bien compris les faits tels qu'ils étaient exposés, car à la fin de ma déposition, le Président du Tribunal m'a dit, « Le témoignage que vous avez fait est un témoignage assez dur mais il a été juste ».

Les policiers de Cologne m'ont retenu quatre heures et demie et j'ai donné des éclaircissements sur différents points de la résistance autrichienne et sur différents problèmes du camp de Mauthausen. J'ai l'impression qu'ils connaissent la question mais prétendent ne pas la connaître.

**M. ZAMANSKY** : Je tiens à remercier notre ami de DIEGO au nom de tous et personnellement pour le ton extrêmement calme et en apparence très froid avec lequel il nous a exposé le problème.

Nous en sommes maintenant au point où nous pouvons ouvrir la discussion. Alors, mes camarades, les débats sont ouverts.

Les débats s'engagent alors sur la renaissance du nazisme.

**M. LAMBERT** de Laon, matricule 53.852, Gross-Raming :

En ce qui concerne le nazisme, je crois que nous sommes tous un peu responsables. Il y a quelques mois lorsque les grâces de BARBIER et VASSEUR ont été accordées par notre Président de la République, il y a eu évidemment dans les Alpes et en Savoie un tollé général et je croyais que les organismes de Paris, le Comité d'action de la Résistance, les Fédérations de déportés, allaient faire comme nos camarades de Savoie et des Alpes et je vous avoue sincèrement que j'ai été profondément déçu que rien ne soit fait sur le plan national. Voilà tout ce que j'avais à dire.

**M. MOREL** (Fils de déporté) : D'abord il faudrait penser à faire un retour en arrière, il faudrait voir les répercussions du nazisme dans tous les pays d'Europe. Il faudrait aussi se rappeler et chercher à savoir d'où vient l'apport financier du nazisme, et puis, je voudrais vous dire ceci, il y a quelque temps la Présidente du Comité de la Résistance, Mme FOURCADE et quelques experts des associations de la résistance et de la déportation sont allés en Allemagne pour rencontrer le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Justice de l'Allemagne de l'Ouest pour parler de ce que l'ont pourrait faire contre la renaissance du N.P.D.

Moi je veux bien qu'on parle du N.P.D. mais que dire ? C'est un parti, qui hélas ! est officiel en Allemagne. Et puis avant, il faudrait quand même qu'on prenne conscience que chez nous on ne fait pas grand chose devant le mouvement « Occident » (pro-fasciste), devant la Fédération des étudiants nationalistes. Alors il serait peut-être bon que les associations de résistance et les associations de déportés de France s'occupent aussi de ce qui se passe chez nous.

**M. ZAMANSKY** : Que voulez-vous que je dise, sinon approuver, hélas !

**M. ARRANZ**, Gusen : Je voudrais vous poser seulement une

question, c'est-à-dire où en est « Souvenir et Jeunesse ».

**M. ZAMANSKY** : Vous savez que nous avons aidé cette association au début de sa constitution, mais nous voulons qu'elle soit une association indépendante de l'Amicale.

Aussi je pense qu'il vaut mieux que tu t'adresses aux responsables de l'association « Souvenir et Jeunesse » et que tu leur demandes directement des renseignements. Je crois qu'il vaut mieux, si on veut que les jeunes fassent éventuellement quelque chose, qu'ils volent de leurs propres ailes et qu'ils n'aient plus de tuteur maintenant. Bien entendu, on leur donnera tous les renseignements ou appuis, s'ils veulent. Mais adresse-toi directement à l'association « Souvenir et Jeunesse » qui est distincte de l'Amicale.

**M. ARRANZ** : Je pense que les amicales et les associations doivent faire quelque chose pour aider les jeunes.

**M. ZAMANSKY** : C'est aussi notre point de vue et nous ne demandons pas mieux que de le faire, mais eux seuls doivent diriger leur mouvement.

**Michel de BOUARD** : Du point de vue de la renaissance du nazisme je pense qu'il serait sage de ne pas accorder au N.P.D. plus d'importance qu'il en a. Rassurez-vous, je ne veux pas dire que le nazisme ne soit pas menaçant, mais le danger n'est peut-être pas uniquement dans le N.P.D.

Des gens qui connaissent beaucoup mieux que moi l'Allemagne d'aujourd'hui et celle d'hier et qui publient une petite revue absolument remarquable, s'appelant « Allemagne d'aujourd'hui », qui sont eux, des germanistes, c'est-à-dire qu'ils étudient la langue, la littérature ou l'histoire de l'Allemagne et qui, de par leurs fonctions, ont une sympathie innée pour l'Allemagne, ont été amenés récemment, dans le dernier numéro de la revue, à mettre en garde l'opinion française uniquement contre une prise en considération du N.P.D., après tout, ne serait-ce pas tout simplement un abcès de fixation, et ils attireraient l'attention du public sur autre chose, et très particulièrement sur la campagne de presse qui a été déchaînée en Allemagne fédérale du mois de janvier jusqu'à la fin du mois de mars à propos du traité sur la non-dissémination des armes nucléaires. Il y a eu là un tollé général de toute la presse allemande, en Allemagne Fédérale, et la presse a retrouvé des accents ! J'ai lu des extraits de presse, j'ai lu un vocabulaire qui nous reportait avant 1939, et cela a explosé d'un seul coup. Trois mois avant, personne ne s'en serait douté !

L'étude à laquelle je fais allusion signalait qu'environ 80 % de la grande presse quotidienne allemande et 90 % de la presse hebdomadaire se trouve dans les mains d'un seul homme, dont je ne me souviens plus du nom, mais il y a une concentration pour ainsi dire totale de la presse en Allemagne Fédérale ; alors, là, il y a quelque chose de vrai-

ment dangereux parce que, admettez qu'il survienne un incident, cela pourrait prendre, et d'une façon massive, une tournure extrêmement dangereuse. Je crois que faire attention au N.P.D. est sage, mais il ne faut pas détourner notre regard de l'ensemble du tableau.

**M. ZAMANSKY** : J'ajoute un mot. Bien entendu, ici nous nous interdisons toute discussion d'ordre politique, mais ce n'est pas faire de la politique que de dire que personnellement je ne suis pas du tout mécontent de la liberté internationale qu'a retrouvée la France grâce aux décisions récentes, parce qu'au moins, s'il y a un pépin, si j'ose dire, au moins on pourra se défendre de nouveau sans être ligotés par des accords internationaux.

J'ajoute ceci. Tout à l'heure, notre ami et vice-président, Michel DE BOUARD, a parlé de cette revue « Allemagne d'aujourd'hui », dont le dirigeant est Pierre GRAPIN, doyen de la faculté des Lettres de Nanterre, qui a été un très grand résistant. Il connaît l'allemand à la perfection, c'est un spécialiste de l'allemand, et je crois que ce que notre camarade vient de nous dire, c'est au fond le plus important. Ne nous laissons pas hypnotiser par le N.P.D., ou n'oublions surtout pas que le problème de la remilitarisation de l'Allemagne est vraiment plus grave, car c'est là-dessus que le nazisme a gagné en 1933.

**CARASCOSA** : On parle de la renaissance du nazisme, et en Espagne il a été demandé de célébrer une messe à la mémoire d'Hitler !

**M. ZAMANSKY** : D'après ce que j'ai lu dans les journaux, cette messe n'a pas été célébrée. On peut constater qu'en Espagne, malgré le régime politique actuel, il y a encore des gens qui disent : « Hitler ! ah non ! »

**PUYBOUFFAT**, Loibl-Pass : Il est un phénomène que je connais parfaitement. Nous avons, à Loibl-Pass, un médecin, le docteur Ramsauer, SS, qui, après la guerre, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité pour crimes de guerre. Il habite Klagenfurt, le Conseil municipal a donné son nom à une rue de la ville parce qu'il fut un grand Autrichien !

Le problème de l'égalité des droits est abordé par G. PAROUTY, Gusen. Il est en effet intolérable que les déportés politiques n'aient pas les mêmes droits matériels que les déportés résistants, mais je voudrais aussi insister pour que notre Amicale défende les droits des internes résistants et des internés politiques.

**M. ZAMANSKY** : Je t'assure que nous n'avons pas cédé un bout de terrain sur les principes. J'ai simplement dit tout à l'heure, c'est peut-être à cela que tu faisais allusion, que nous avons simplement pensé qu'il valait mieux, quand même, prendre quelque chose plutôt que de risquer de ne rien avoir ; mais l'affaire, on la suit, et l'année

prochaine, on posera à nouveau la question.

**R. Simon, Ebéniste :** Je vois tout bien notre Conseil d'administration essayer d'orienter nos travaux annuels d'une manière nouvelle, en ce sens qu'un rapport d'activité peut être entendu tous les deux ans, et que dans les intervalles, nous pourrions consacrer des congrès à des questions importantes. En particulier, le problème du néonazisme pourrait faire l'objet d'un congrès, et si le Conseil d'administration et le bureau notaient cette proposition, je serais d'avis qu'on ait un congrès spécial en Alsace, à Strasbourg, afin d'avoir une participation de nos camarades allemands, de nos camarades déportés allemands, et aussi de leurs familles.

Je sais que nous avons une Amicale internationale, mais nous devrions avoir des rapports particuliers avec les victimes du nazisme d'Allemagne. Je dis cela parce que, récemment, je suis allé à la rencontre d'Allemands venus en France, d'anciens déportés allemands, des gars qui avaient fait dix et onze ans de Buchenwald et j'ai parlé de la ville de Worms parce que ma ville envisage de se jumeler à Worms. Or un certain nombre d'associations de victimes du nazisme sont interdites en Allemagne et, en particulier, les camarades allemands dont je citais les noms ne peuvent plus faire partie de l'association qu'ils avaient créée. Alors cette situation doit nous sembler assez scabreuse et nous devons regretter de n'être pas assez informés sur le sort des victimes du nazisme en Allemagne Fédérale, alors que nous recevons quotidiennement des échos sur la renaissance du nazisme.

Il y a un autre aspect des choses dont je voudrais parler. Lorsque la manifestation de protestation a eu lieu devant l'ambassade d'Allemagne Fédérale, à Paris, j'étais de la délégation « Matthaussen » et nous avons vu surgir, entre nous-mêmes et le service d'ordre, un couple de jeunes qui se sont faits les avocats de ce qui se passe en Allemagne, les avocats des regroupements du genre N.P.D., tout en nous accusant de chauvinisme, en disant que c'est nous les auteurs de ce renouveau et qu'ils ont entendu formuler dans nos rangs des expressions de caractère nationaliste. Il est évident que nous avons affaire à des provocateurs, mais ils n'étaient pas seulement cela ; car il y a du vrai dans ce qu'ils disaient ; car nous ne recherchons pas avec le contact avec les Allemands qui ont été victimes du nazisme et avec ceux qui s'opposent à la renaissance du nazisme.

Cela, je l'ai senti, notamment au contact de déportés dans les départements de l'Yonne, de l'Aube, et de la Côte-d'Or, dans ces départements où il y a des déportés qui disent : « Moi, je les mets tous dans le même sac », et d'autres qui estiment que la guerre n'en a pas assez anéanti, qu'il n'y a rien à faire et qu'ils seront « toujours comme ça ». Est-ce que ce n'est pas à



Notre Vice-Président R. SHEPPARD et Emile VALLEY déposant notre triangle de fleurs sur la dalle sacrée

nous, lors d'un congrès spécial avec des camarades et des amis Allemands d'essayer de remonter cette pente qui existe dans nos rangs ? Est-ce qu'il n'est pas nécessaire d'avoir notre main tendue vers tous ceux qui, en Allemagne Fédérale, souffrent de la situation présente ?

De même, il a été question d'une main tendue aux Internés. A ce point de vue-là, je dis que nous aussi nous oublions souvent qu'avant d'être des déportés nous avons été internés, qu'il y a des gens qui ont été plus longtemps internés que déportés et que nous n'avons pas à comparer. Le problème des internés doit préoccuper notamment en ce qui concerne ceux qui n'ont même pas eu droit au dédommement allemands. Lorsqu'il y a eu l'accord du 15 juillet 1960 entre la France et l'Allemagne fédérale, le gouvernement français a implicitement reconnu la validité d'une expression telle que « victimes des persécutions national-socialistes ». Or l'expression « victimes des persécutions vichystes » n'est pas reconnue en France. Il semble que le gouvernement actuel comme ceux des Républiques précédentes n'a pas pris sur son dos tout l'héritage de Vichy. Exemple, nous avons affaire à des camarades qui ont été déportés en Algérie et qui, considérés comme de simples internés, n'obtiennent pas les indemnités allemands. On ne leur verse pas pour autant les indemnités dues par Vichy dont, pourtant, notre République est l'héritière c'est-à-dire que l'on dit à l'Allemagne de Bonn : « Vous êtes héritiers de Hitler » sans dire pour autant à notre gouvernement « Vous êtes l'héritier de la dette de Vichy, de la dette de l'État français ».

En liaison avec ces questions et comme au mois de juillet ce sera le 25<sup>e</sup> anniversaire des grandes rafles qui font partie de la guerre raciale que vous savez, les rafles de juillet 1942. Comme il a été tout à l'heure mentionné du nom de notre camarade Paul TILLARD lors de la lecture de la liste des morts de l'année passée,

je veux signaler qu'ayant lu son livre, ce livre qu'il a écrit avec Claude LEVY et qui est paru chez Robert LAFFONT, l'ayant lu et relu, je puis vous dire que c'est un document important, accusateur, révélateur en ce sens que pour beaucoup d'entre nous, il fait apparaître un nouveau cortège de coupables et que ces coupables sont beaucoup plus nombreux, initialement, dans l'hexagone, dans les deux zones, que de l'autre côté du Rhin. Je veux dire par là que si le crime a été total à Auschwitz, il a d'abord été commis initialement par les antisémites français, des gens qui en voulaient au Front Populaire qu'ils avaient identifié avec les Juifs. Alors il y a là aussi des choses à connaître : c'est qu'à l'état-major d'une gendarmerie, à l'état-major des diverses polices, il y a eu des gens exécrables et qu'il n'y a pas eu que LAVAL pour livrer les enfants juifs de France à Auschwitz.

**M. ZAMANSKY :** Tu me permettras de te dire quelques mots, non pas en réponse mais simplement pour résumer, en commençant par la fin. Il y a l'évocation du racisme d'une manière générale, je crois que ce qu'a dit notre camarade peut se résumer ainsi : quelle que soit notre attitude devant la renaissance du nazisme en France ou plus encore, comme l'a dit notre ami Michel de BOUARD devant une remilitarisation de l'Allemagne, je crois qu'il est dans notre esprit à nous, Amicale d'anciens déportés de ne jamais prendre une position raciste à l'égard des Allemands.

Deuxièmement je te signale que dans le secteur que je connais, c'est-à-dire celui de la fonction publique, tous ceux qui ont été victimes de Vichy peuvent être prolongés d'une durée je crois au moins égale aux années pendant lesquelles ils ont été suspendus, trois ans maximum.

D'autre part en ce qui concerne les internés ce que tu as dit est noté, mais je signale qu'en ce qui concerne cette question j'ai déjà répondu que nous nous occupons de cette affaire-là pour tous ceux qui ont eu à souffrir de l'occupation du nazisme pendant la

dernière guerre. Enfin pour la comparaison que tu as faite, je crois qu'il y a deux choses : premièrement l'action sur un plan international, deuxièmement en ce qui concerne l'idée de ton congrès spécial ou plutôt un colloque, E. VALLEY a noté soigneusement ton idée, nous allons en discuter ; je ne sais pas s'il est raisonnable de prévoir un deuxième congrès parce que cela entraîne des déplacements assez difficiles, mais peut-être pourrions-nous prévoir un allongement du congrès annuel dont une matinée pourrait être réservée à un colloque de ce genre. Je te signale simplement cette idée, si vous êtes d'accord, la chose est notée, et un jour prochain le Conseil d'administration s'en saisira.

**M. DUDKIEWICZ :** Je viens saluer ce congrès au nom des anciens déportés juifs de France, et je voudrais vous dire quelques mots au sujet du N.P.D. Je ne sais pas si on doit séparer le N.P.D. de la militarisation allemande, il me semble qu'il sera son centre car je sais que le N.P.D. a envoyé maintenant vingt-trois spécialistes en Afrique du Sud, alors ce n'est pas pour des « prunes » mais pour travailler. Je suis en connaissance aussi que le N.P.D. prend une grande part dans le monde que l'on imagine. Plus loin encore il s'est créé une école d'orateurs pour le N.P.D. qui pourrait avoir comme grand maître GOERING, qui si je ne me trompe pas, a dit « Mentez, mentez si longtemps que vous allez croire vous-mêmes à vos mensonges. » Voilà tout ce que je voulais vous dire.

**J. ROGER** reprend le problème de l'égalité des droits.

Tout à l'heure vous avez parlé de la « Table ronde », je crois que nous devrions donner mandat à notre Amicale de demander à ce qu'une discussion ait lieu en ce qui concerne la répartition des fonds avancés dans les propositions du ministère des Anciens Combattants, je crois qu'il proposait la somme de 25 millions. Les fonctionnaires indiquaient que nous pourrions dans une première étape améliorer le sort des déportés politiques ayant au moins une invalidité de 60 %. Je crois que c'est un très petit nombre de camarades qui serait touché et nous ne serions pas en état, par cette mesure, d'absorber le crédit mis à la disposition du Ministre. A mon sens, je crois qu'il vaudrait mieux demander au Ministre d'engager une discussion, pour la répartition de la somme à sa disposition. S'il y a différentes étapes, permettre une répartition donnant satisfaction à l'ensemble des déportés politiques, sinon nous allons créer au sein des déportés politiques, une différence, et en même temps nous allons seulement toucher une infime partie parce que rares sont les déportés politiques, à part les tuberculeux, qui bénéficient d'une première pension de 60 %.

Je crois que les premières propositions gouvernementales sont restrictives et que nous devrions demander qu'une discussion s'engage pour examiner sur le plan technique, comment la somme

mise à la disposition du Ministre pourrait éventuellement être répartie pour permettre une amélioration du sort de l'ensemble des déportés politiques.

**M. ZAMANSKY :** A la fin de la réunion de la « Table ronde », étant donné qu'il s'avérait impossible de tout obtenir en une seule fois, nous avons accepté que l'« Egalité des Droits » se fasse par étape.

La première étape portait sur un budget de 25 millions de francs, c'est-à-dire la moitié de la somme nécessaire et je pense également qu'il sera bon de discuter à nouveau la répartition de cette somme.

Mes chers amis, je vous propose maintenant que Marcel PAUL, Président de la F.N.D.I.R.P. nous dise quelques mots au nom de toutes les associations représentées à notre congrès.

**Marcel PAUL :**

Chers camarades et chers amis, seulement quelques mots parce que je comprends que le temps vous est mesuré.

Quelques mots pour adresser mes salutations ardentes et chaleureuses aux camarades de Mauthausen et apporter aussi un hommage à la mémoire de ceux de Mauthausen tombés dans le combat.

J'éprouve peut-être une émotion particulière à m'adresser à ceux de Mauthausen parce que c'est le camp dans lequel j'aurais dû me retrouver; c'est un incident de combat qui fait que je n'ai pas pris la route de Mauthausen, mais ce sont les camarades avec lesquels j'ai lutté, avec lesquels j'ai été longtemps aux travaux forcés, cela explique quel est le sens, plus affectueux encore, que je mets dans ce salut plein d'affection de la F.N.D.I.R.P. à l'Amicale de Mauthausen et à tous ses membres, et en particulier, je le dis encore, aux familles de nos camarades tombés dans ce combat.

Votre association est une image d'unité, cette unité dont nous avons tant besoin pour faire triompher cette exigence d'honneur qu'est l'égalité des droits. Nous n'avons pas le droit de laisser plus longtemps inférioriser par rapport aux déportés résistants, nos camarades déportés politiques, et je partage aussi ce sentiment pour nos camarades internés résistants et nos camarades internés politiques.

Nous n'avons point choisi chacun nos lieux de destination dans les prisons de Vichy ou dans les bureaux de la Gestapo. On a été orientés les uns de l'autre côté du Rhin, les autres sont restés. Nous étions des lutteurs de la même cause, et il est d'une importance considérable et fondamentale que nous restions unis pour faire que des camarades qui ont participé au même combat, qui ont connu et qui connaissent dans leur chair, dans leur physique, dans leur psychisme, si souvent, des dégradations considérables, ne restent point dans la situation où ils sont, ce sera l'honneur de la dé-

portation tout entière, ce sera l'honneur en même temps de la résistance qu'après l'étape des déportés politiques, le problème des internés résistants et politiques sera soulevé par nous tous et pour tous les intéressés.

Un mot aussi sur le problème du nazisme. J'approuve pleinement et je salue l'intervention de notre camarade de BOUARD. Il a eu absolument raison, ce n'est point seulement le problème du N.P.D., ce n'est qu'un aspect du danger devant lequel nous sommes confrontés. Sur ce problème du débat de Genève quant à la non dissémination des armes atomiques, la réaction généralisée en Allemagne a effectivement fait peur, et lorsqu'il y a une telle réaction et que l'on connaît les objectifs des autorités officielles d'accéder à l'armement nucléaire, on ne peut manquer d'avoir peur, surtout lorsqu'on sait que les revendications territoriales n'ont point été éliminées.

La jeunesse allemande à un très grand rôle, je partage cette appréciation. Il faut approcher la jeunesse allemande, il faut dire qu'au nom de l'amour qu'elle a pour sa Patrie, elle doit s'orienter vers une autre direction que celle qui était le chemin traditionnel de ses aînés. C'est notre devoir à nous, les déportés français. Nous avons ainsi la possibilité de servir en même temps que les intérêts de notre Patrie, la cause de sa sécurité qui ne peut être conservée et qui ne peut être maintenue que dans la paix. Nous aurons en même temps la possibilité de servir la cause de l'humanité, de servir effectivement dans le sens de ce serment des camps : « Plus jamais de fascisme, plus jamais de guerre et vive la Paix ».

De très chaleureux applaudissements saluent cette allocution et Marc ZAMANSKY remercie Marcel PAUL, puis donne la parole à P. SCHOSMANN pour la lecture du projet de la

#### RESOLUTION SUR LES REVENDICATIONS

Le 22<sup>e</sup> Congrès de l'Amicale de Mauthausen, réuni le 13 mai 1967 à Paris, se félicite de l'accord réalisé entre toutes les Organisations Nationales de Déportés et Amicales de Camps, en vue de soutenir les légitimes revendications du monde de la Déportation. Il fait sien ce programme, à savoir :

- Que les Déportés politiques bénéficient des mêmes droits à pension que les Déportés résistants.
- Que les familles des déportés politiques bénéficient des mêmes avantages que les familles des déportés résistants en matière de gratuité pour les visites aux tombes et les pèlerinages.
- Que les cures thermales soient accordées aux déportés politiques dans les mêmes conditions qu'aux déportés résistants.

Le 22<sup>e</sup> Congrès rappelle les revendications essentielles, relatives aux déportés et familles de disparus. Il demande :

- L'attribution dans la justice des cartes D.I.R. ainsi que des décorations.

- Le rétablissement du droit à la Légion d'honneur et à la Médaille militaire pour les déportés résistants exterminés, fusillés ou massacrés.

- La suppression des forclusions pour le dépôt des demandes d'attribution des titres D.I.R., D.I.P., C.V.R.

- La suppression des conditions de revenus opposés aux pensions des ascendants et l'ouverture du bénéfice de la Sécurité Sociale en leur faveur.

En outre, il demande que les déportés de nationalité étrangère ayant servi dans les compagnies de prestataires ou dans les bataillons de marche, voient leur temps de déportation validé pour le calcul de la retraite de la Sécurité Sociale.

Il souhaite que l'unité réalisée sur le plan national entre toutes les organisations représentatives de la déportation pour la défense des droits, se poursuive pour le plus grand bien de tous.

**M. ZAMANSKY :** J'ai l'impression qu'elle résume assez bien tout ce qui vient d'être dit.

La résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**A. LAITHIER** donne ensuite lecture d'un projet de

#### RESOLUTION SUR LA JEUNESSE

Les anciens déportés de Mauthausen attachent une importance particulière à l'information de la jeunesse. Ils saluent toutes les initiatives tendant à faire connaître à la jeune génération les camps nazis, leur origine, leur organisation et leur but.

Dans un monde où la paix, les libertés démocratiques et la dignité de la personne humaine sont constamment menacées, les déportés de Mauthausen, conscients de leur rôle de témoins, s'efforceront d'intéresser tous les organisations de la jeunesse aux problèmes essentiels de la déportation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**M. HALLERY** présente le projet de

#### RESOLUTION GENERALE

Le 22<sup>e</sup> Congrès de l'Amicale des Déportés et des Familles de Mauthausen, réuni à Paris le 13 mai 1967, réaffirme la volonté des familles et des rescapés de Mauthausen d'agir dans le cadre du serment prêté dans les camps en 1945 et de la charte adoptée par le Comité International de Mauthausen en 1966 : « Considérer leur liberté reconquise grâce aux sacrifices de tous comme un bien commun à tous et œuvrer pour un monde libre et juste pour tous. »

Les congressistes constatent qu'au cours de l'année écoulée, le nazisme a pris un nouvel essor en République Fédérale allemande, à l'occasion de multiples élections régionales, en particulier en Bavière, berceau de l'hitlérisme.

Le renouveau du nazisme est encouragé par l'attitude de certains milieux dirigeants de la République Fédérale allemande qui favorisent les manifestations revanchardes en dépit des nombreux avertissements venus du monde entier. Le Congrès considère que l'existence même du parti

néo-nazi N.P.D., à l'image du parti national-socialiste de Hitler, est un outrage à la mémoire des millions de morts de la deuxième guerre mondiale, et un défi à la conscience de tous les hommes épris de paix et de liberté.

Les congressistes protestent contre la mansuétude dont bénéficient les anciens nazis et s'opposent à la prescription des crimes de guerre, se conformant en cela à la résolution de la commission des droits de l'homme de l'O.N.U., adoptée à Genève.

Ils rappellent leur opposition au réarmement allemand et dénoncent le danger que ferait courir à la paix toute formule qui aurait pour résultat de donner à la République Fédérale allemande accès à la détention, à la fabrication ou à l'utilisation d'armes nucléaires de quelque nature qu'elles soient.

Douloureusement émus des souffrances de l'ensemble du peuple Vietnamien, convaincus que la prolongation du conflit fait courir un grave danger à la paix mondiale, le Congrès demande la cessation des bombardements américains sur le Nord Vietnam et l'ouverture des négociations pour rétablir la paix dans cette partie du monde.

Respectueux des principes démocratiques et des droits de l'homme, les congressistes condamnent le coup d'Etat qui vient d'instaurer en Grèce une dictature militaire dont les premiers actes ont été la suppression de toutes les libertés démocratiques, l'arrestation arbitraire et la déportation des milliers d'anciens résistants et démocrates.

Ils demandent le rétablissement de la démocratie constitutionnelle et la libération de tous les emprisonnés politiques parmi lesquels se trouvent de nombreux héros de la résistance grecque au nazisme.

Témoins et victimes de la barbarie nazie, les rescapés de Mauthausen ont conscience d'avoir vécu une expérience aussi riche d'enseignements qu'elle fut douloureuse.

Ils n'entendent pas garder pour eux seuls les fruits de cette expérience, ils les doivent à l'humanité tout entière. C'est pourquoi ils considèrent de leur devoir de proclamer leurs sentiments chaque fois qu'une atteinte est portée, où que ce soit, à la dignité humaine, à la justice sociale, à la liberté et à la cause de la paix.

**M. ZAMANSKY :** Mes chers amis, cette résolution sur le plan moral est extrêmement importante. Je résume : elle comprend trois parties, l'une sur le problème du nazisme et de la démilitarisation de l'Allemagne, l'autre sur la guerre Nord-Vietnam, puis sur la Grèce.

**GARCIA MANZANO** demande d'envoyer cette résolution au roi de Grèce et à sa mère.

**De DIEGO** demande qu'on ajoute la question des étudiants d'Espagne et de la classe ouvrière.

**M. AVERBUCH :** On aurait pu ajouter dans la partie de la résolution concernant la guerre au Viet-Nam que le Président du gouvernement du Viet-Nam a proclamé son attachement au culte d'Adolf HITLER, et par là même je dois dire que d'autres N.P.D. existent dans le monde, en Afri-



que du Sud et partout ailleurs. Je voudrais ajouter qu'il y a un chef d'orchestre invisible très puissant et très riche, qui dirige le mouvement du N.P.D.

**M. ZAMANSKY** : L'an dernier on a parlé de l'une des choses dont tu viens de dire un mot. Pour les autres N.P.D. j'ai l'impression qu'étant donné l'importance de la chose il vaut mieux que je joigne ta proposition à celle de notre ami de tout à l'heure, et qu'on fasse peut-être une étude pour l'année prochaine.

En conclusion, la résolution est adoptée à l'unanimité, moins une voix.

**F. RICOL** : Il reste une dernière formalité avant de passer au discours de clôture, et cette formalité est l'élection de l'organisme dirigeant de notre Amicale.

Le bureau de l'Amicale ainsi que son Conseil d'administration vous proposent la reconduction de la Direction actuelle en vous demandant toutefois de nommer comme l'était déjà notre premier Président de l'Amicale André ULMANN, le second Président notre camarade Gilbert DREYFUS, et comme Vice-Président notre camarade R. SCHEPPARD. Président du comité international de Mauthausen.

Ces deux propositions sont adoptés à l'unanimité.

**M. ZAMANSKY** : Mes chers amis, le congrès proprement dit est clos, je vous remercie encore une fois pour l'amitié que vous apportez au bureau et au Conseil d'administration, cela nous est fort précieux et vous permettez au Président de vous dire qu'il est très touché d'être encore une année le Président de votre Amicale, c'est pour moi d'une importance beaucoup plus grande que vous ne le croyez au moins sur le plan affectif. Cela dit je passe la parole à notre ami SCHEPPARD.

**R. SCHEPPARD** : Je viens d'être surpris une fois de plus. Il y a un mois Emile incontestablement lui en particulier, avait préparé mon élection comme Président du Comité International de Mauthausen, et à l'instant même je viens d'apprendre que mes camarades se proposaient de m'élire au bureau et vous tous, m'avez élu comme Vice-Président, ce dont je tiens à vous remercier.

Lorsqu'il y a un mois je me suis vu porté à la tête du Comité International de Mauthausen, c'est-à-dire Président de toutes les organisations qui rassemblent les déportés de Mauthausen de quelque nationalité qu'ils soient, je me suis senti très fier d'abord, et puis ensuite je me suis senti plein d'humilité parce, ce que l'on me confiait, c'était une tâche extrêmement lourde ; c'est un travail de longue haleine que nous ne pouvons faire, non seulement moi-même, mais aussi tout le bureau du Comité International, que nous ne pouvons faire que si vraiment nous nous sentons soutenus, vraiment aidés par tous.

Tout d'abord, et tous nos camarades qui assistaient au Comité International vous le diront, j'ai porté ma pensée vers « Nos Morts », car si nous nous sentons tous soutenus, c'est d'abord en



**Notre Président Marc ZAMANSKY signant le Livre d'Or à l'issue de la Cérémonie à l'Arc de Triomphe derrière lui notre Vice-Président R. SCHEPPARD**

pensant à tous ceux que nous avons laissés là-bas. Tous ces yeux ouverts que personne n'avait fermés et qui continuent à nous regarder, je crois que c'est là, d'abord, ce qui doit nous soutenir tous.

Et puis, après toutes ces pensées, je me suis senti très heureux, très heureux de penser que je vous représentais tous et que j'étais devenu tout d'un coup le père de famille et d'une famille beaucoup plus nombreuse que la mienne, le père d'une énorme famille un peu turbulente parfois, un peu bruyante aussi, mais surtout extrêmement affectueuse, quelles que soient nos opinions.

Ceci dit, tous ceux d'entre vous qui, il y a deux ans, assistaient au congrès, se souviennent peut-être que nous avons tenté d'établir un programme général, une sorte d'action qui devait être la nôtre, celle de tous les déportés de tous les pays.

Cette action commence à prendre corps, et c'est en conclusion de ce congrès ce que je voudrais vous dire aujourd'hui.

Vous avez tous fait ressortir des éléments que tous les autres font ressortir parce que tous les autres déportés de tous les autres pays ont les mêmes inquiétudes. Le néo-nazisme, l'imprescriptibilité des crimes de guerre, la nécessité de se mieux connaître, de se voir plus souvent et la nécessité d'informer les jeunes.

Et alors, dans ma position aujourd'hui, je puis vous dire que notre Comité International, car il est le votre, votre Comité International se penche très attentivement sur ces problèmes et mène une action extrême en profondeur, mais une action extrêmement suivie, extrêmement calculée.

J'ai entendu avec un grand intérêt ce qui a été dit sur le néo-nazisme, et en particulier ce qui a été dit sur le N.P.D. C'est ce que je voulais vous dire. Le N.P.D., ce n'est qu'un problème du néo-nazisme, pas seulement du néo-nazisme allemand, mais du néo-nazisme international.

L'imprescriptibilité des crimes de guerre est aussi un problème

sur lequel nous devons nous pencher, et notre force morale, à condition que nous menions d'une manière extrêmement juste notre action, notre force morale nous permettra de mener certainement à bien notre tâche.

Il reste ensuite le problème des jeunes. Sur ce problème, nous nous sommes tout particulièrement penchés et après la réunion de Cracovie du Comité International de Mauthausen, il y a eu une réunion des Présidents des Comités Internationaux à laquelle assistaient tous les Présidents et tous les Secrétaires généraux de tous les Comités Internationaux des camps de concentration, car nous avons pensé, comme nous l'a dit notre Président tout à l'heure, que nous commencions à former un carré et que bientôt ce serait le dernier carré, et que dans ce dernier carré il ne s'agit pas qu'il y ait seulement les troupes d'un seul régiment, mais il faut que toutes les unités se réunissent pour former ce dernier carré.

A cette réunion des Présidents, notre camarade et ami Marcel PAUL, Président du Comité International de Buchenwald-Dora, notre camarade et ami le général GUERISSE, Président du Comité International de Dachau, et moi-même pour Mauthausen, avons été chargés de synchroniser ce travail, et je puis vous assurer en toute amitié et en toute cordialité que, de tout mon cœur, nous nous mettons à la tâche. Cette tâche est lourde, elle est importante. Cette tâche, pour nous, est reconfortante parce que nous avons conscience de faire quelque chose d'utile pour vous, les déportés, pour les familles des déportés, et en mémoire de nos morts.

« Puisque tous ceux qui ont la volonté de faire mal s'unissent, il est très grand temps que ceux qui peuvent faire le bien s'unissent. » Cette phrase n'est pas de moi, elle est de Tolstoï, mais elle est toujours vraie aujourd'hui. Cette unité, elle existe, à chacun de vos congrès vous la démontrez, et je puis vous dire que j'assisterai bien sûr à des congrès

d'autres pays et je suis certain d'y retrouver la même unité.

Je me forme en ce moment, je m'éduque sur le plan international et ce que j'ai vu aujourd'hui est d'un grand soutien.

Alors puisque je dois conclure, puisque notre Président m'a donné ce grand honneur, je ne peux conclure que par des remerciements d'abord à l'Amicale de Mauthausen, remerciements à son bureau, remerciements à votre Président qui a mené les débats, qui a su être énergique quand il le fallait, qui a su être surtout un grand frère, qui a su être amical, qui a su nous mener aux conclusions qu'il fallait. Remerciements à tous mes camarades du Conseil d'administration et à la délégation française qui vous a représentés au Comité International, F. RICOL, A. LAITIER, M. CONSTANTE, et puis alors au nom de vous tous, j'en suis sûr, merci à Emile qui fait un travail considérable toute l'année pour nous tous, il y met tout son cœur. Sans lui je ne serai du reste ni Président du Comité International, ni Vice-Président de l'Amicale de Mauthausen.

Mes chers amis, mes chers camarades, j'espère que les quelques mots que les minutes qu'on m'a accordées, m'ont permis de vous dire vous ont rassurés ; tous vos soucis sur le plan du Comité International nous les suivions, nous les connaissons parfaitement.

Il est utile que nous connaissions les opinions diverses, mais tous ces soucis nous ne pouvons pas les résoudre en quelques minutes, ni en quelques mois, mais vous pouvez être certains que l'opinion que vous émettez ici, n'est pas une opinion inutile.

Nous avons le droit parce que nous sommes déportés, et nous avons avant tout le devoir d'agir parce que ce devoir, nous avons conscience qu'il nous permet en toute objectivité de faire le bien autour de nous.

Cette allocution marquant la fin de la Séance du Congrès est saluée par de longs et chaleureux applaudissements.

Les Congressistes se dirigent vers les autocars qui les conduisent à l'Arc de Triomphe où, ravivant la Flamme sur la Tombe du Soldat inconnu, ils s'unirent à nouveau dans le Souvenir de tous ceux qui moururent au camp ou depuis leur retour.

A la suite de notre Congrès la veuve d'un de nos camarades décédés à Mauthausen nous a communiqué deux demandes qu'elles souhaiterait vivement voir aboutir et beaucoup d'autres veuves avec elle :

1° Un congé supplémentaire de trois jours accordé aux veuves de déportés afin de leur permettre d'accomplir un pèlerinage au camp ou lieu de décès de leur mari.

2° Que le bénéfice de la retraite à 60 ans, accordée aux déportés et internés salariés soit étendu aux veuves.

Nous sommes d'accord sur ces vœux et nous ne manquerons pas de les formuler auprès des autorités compétentes.

Et le lendemain...

## RENDEZ-VOUS SUR LA SEINE

Pour être franc, l'organisation de cette croisière nous a causé bien des inquiétudes. C'était presque une gageure, n'est-ce pas mon cher Emile, puisque la direction du Yacht « BORDE FRETIGNY » nous annonçait pouvoir réceptionner plus de **deux cents personnes**. Et pourtant ce chiffre a été dépassé.

En ce dimanche de Pentecôte, arrivé vers sept heures je pensais bien être le premier et pourtant d'autres amis m'avaient déjà devancé et attendaient bien sagement l'arrivée d'un responsable.

Le « BORDE FRETIGNY » retenu par ses amarres, bercé mollement par le flot de la Seine son amie, semblait se réveiller doucement. Ce beau bateau blanc qui connut des passagers de marque, pour ne citer que sa Majesté la Reine Elisabeth et le Président COTY, recevait aujourd'hui en « grande pompe » **notre grande famille de Mauthausen** qui toute une journée durant, allait se désintoxiquer dans les vallées ombragées de la Seine et de l'Oise.

Vers sept heures trente, les congressistes se pressent vers la passerelle; dominant la foule j'aperçois la haute silhouette de notre nouveau Vice-Président SHEPPARD qui avait troqué chemise blanche et cravate de la veille pour un chandail marin. On serre des mains, on s'embrasse tout à la joie de se revoir.

Du quai, j'aperçois un matelot qui hisse notre drapeau, lequel avait déjà flotté bien haut sur le monument de Gusen le jour de son inauguration; je reconnais bien là une idée de notre ami JACQUES qui n'oublie rien, pas même la banderole fixée sur la coque et qui annoncera notre congrès à tous les vacanciers venus passer leur week-end de Pentecôte sur les rives accueillantes du fleuve.

Huit heures; après le pointage effectué par notre infatigable GERMAINE, le commandant apparaît dans son uniforme rutilant; regardant sa montre, il se dirige sur la passerelle et donne ordre de larguer les amarres.

Notre « bâtiment » s'éloigne du quai dans un demi-tour impeccable, l'eau bouillonne sous l'impulsion de l'hélice et nous mettons le cap en passant par le pont de l'Alma, où son célèbre zouave nous rend les honneurs au passage.

On s'installe par tables de huit, par commandos ou par affinités et chacun admire le paysage parisien qui se déroule sous nos yeux. Mais tout au long du voyage les groupes se mêleront, personne ne restant en place, afin d'évoquer les souvenirs avec tous les amis. Nous passons devant le Palais de l'O.R.T.F., sous le pont de Bir-Hakeim, nous doublons l'île des Cygnes terminée par l'œuvre de Bartholdi **La Liberté éclairant le monde** qui sépare le fleuve en deux bras.

Paris s'éloigne, mais dans un dernier regard nous découvrons encore la colline de Chaillot et notre tour Eiffel, centre attractif de tous les touristes.

Pendant que nous glissons vers la banlieue, on dresse une table sur la plage arrière où les gourmands pourront s'offrir des croissants chauds accompagnés d'un délicieux café crème.

Le haut-parleur nous annonce qu'une messe sera célébrée à neuf heures dans la grande salle à manger, par notre ami le Révérend Père RIQUET à la mémoire de nos camarades déportés morts au camp.

Après avoir franchi l'écluse de Suresnes, nous allons nous heurter aux premières difficultés. On chuchote qu'une grève des éclusiers est déclenchée depuis minuit; nous n'osons y croire et notre navigation se poursuit en direction du prochain barrage de Bougival, après avoir traversé Clichy, Asnières et son petit cimetière des chiens, l'île Saint-Denis, Epinay et Bezons.

Nous entrons dans l'écluse de Bougival. Monsieur l'Ingénieur en chef et l'un de ses collaborateurs, ancien prisonnier, voyant notre embarcation **battre pavillon Mauthausen**, mettent tout en œuvre pour nous faciliter le passage. A tous deux un grand merci.

Midi approche; on dresse les tables dans les deux salles à manger, mais le déjeuner ne peut se concevoir sans rendre une visite au bar afin de déguster un apéritif de l'amitié.

Notre Président, Marc ZAMANSKY, excusé et dont nous avons tous regretté l'absence, était dignement représenté par nos Vice-Présidents, nos amis RIQUET et SHEPPARD tout à la joie de retrouver leurs camarades.

Lesquels d'entre nous pourront oublier de sitôt, l'excellente qualité de ce déjeuner arrosé de délicieux vins aux parfums généreux. La bonne humeur règne parmi les convives, et sans abandonner pour autant les qualités de la gastronomie, nous admirons Maisons-Lafitte avant d'arriver à Conflans Sainte-Honorine, capitale de la batellerie; nous saluons l'Eglise Saint-Maclou et les restes du donjon du IX<sup>e</sup> siècle. Un camarade et ami, n'ayant pu prendre part à notre excursion, a désiré mettre une note patriotique à notre déjeuner. Avec sa famille, il agit sur les

berges des mouchoirs bleu, blanc, rouge, pour saluer au passage son Amicale et ses camarades avec lesquels il aurait souhaité passer cette mémorable journée.

Au confluent de l'Oise nous passons et contourmons le Monument des Déportés avant de pénétrer dans les eaux de cet affluent. Tout au long des berges, nous ne manquons pas d'admirer les jolies propriétés cachées dans une luxuriante végétation, rivalisant d'élégance et de bon goût et dans lesquelles nous aimerions passer nos week-ends... Tout en remontant l'Oise, nous traversons un plan d'eau où de nombreux voiliers évoluent gracieusement au gré du vent. Nous arrivons à Cergy, mais nous trouvons « portes closes » et ce sera le retour.

Une pause d'une demi-heure à Bougival nous permettra de dégourdir nos jambes, alors que les citernes de notre « bâtiment » seront alimentées en eau potable. Un dernier au revoir à l'écluse, mais aussi au personnel de sécurité qui nous a permis d'entreprendre cette promenade et que nous tenons encore à remercier.

A dix-neuf heures, on sonne le dîner qui aura la même qualité que celui du midi. La joie débordera des cœurs par de nombreuses chansons, témoignage de la satisfaction générale.

En compensation de n'avoir pu poursuivre notre croisière jusqu'à Auvers-sur-Oise, le commandant et la direction ne veulent pas être en reste envers l'Amicale. Un Paris « by night » avec illumination nous est offert. Tout est féérique. Oui, cela est bien vrai, il n'y a qu'un Paris...

Mais une telle journée, si bien commencée, ne peut se terminer sans une dernière visite. Notre bateau met le cap sur l'île de la Cité, les moteurs sont stoppés et dans le calme du soir et de cette nuit étoilée, nous observons tous une minute de silence à la mémoire de tous nos héros et de nos martyrs... Moment d'intense émotion lorsque tous en chœur nous chantons: « Ce n'est qu'un au revoir » et le « Chant des partisans ».

Oui ce fut la journée de l'AMITIE, mais aussi celle du SOUVENIR.

Maurice PETIT

Mauthausen-Gusen  
Matricule N° 25 331

## REUNION du Comité International de MAUTHAUSEN

Le Comité International de Mauthausen a tenu sa session annuelle à Cracovie (Pologne), les 14 et 15 avril 1967.

Cette réunion avait lieu à la veille de l'inauguration du mémorial d'Auschwitz. 24 délégués représentant 13 nationalités participèrent aux débats.

L'Amicale avait délégué André LAITHIER aux côtés d'Emile VALLEY, secrétaire général adjoint du Comité, ainsi que Robert SHEPPARD et Mario CONSTANTE.

De nombreuses interventions marquèrent la discussion des rapports présentés, rapports consacrés à l'activité du Comité et aux travaux de la Commission du Musée.

La résolution générale, rappelant les principes du Comité international, et attirant l'attention sur les problèmes les plus brûlants: renaissance du nazisme, imprescriptibilité des crimes de guerre, aggravation du conflit au Vietnam, fut adoptée à l'unanimité.

De même, une commission exécutive fut unanimement élue, conformément aux décisions adoptées à Berlin en 1966.

En voici la composition:

Président: Robert SHEPPARD (Anglais).

Vice-Présidents: Kazimierz RUSINEK (Polonais), Piero CALEFFI (Italien).

Secrétaire général: Heinrich DURMAYER (Autrichien).

Secrétaires généraux adjoints: Emile VALLEY (Français), Andreas SZEGO (Hongrois).

Trésorier: Hans MARSALEK (Autrichien).

Ainsi le Comité International a-t-il de nouveau un Président, et la désignation à ce poste de notre ami SHEPPARD, bien connu à l'Amicale française, a été accueillie avec enthousiasme.

Nul doute que la Commission exécutive donnera une nouvelle impulsion à la solution de toutes les grandes tâches qui s'imposent à l'ensemble des anciens de Mauthausen.

En marge du Congrès, nous avons l'agréable devoir de signaler l'accueil remarquable qui nous fut réservé par les camarades polonais. Tout particulièrement Kazimierz RUSINEK, vice-ministre de la Culture, mit tout en œuvre pour que notre séjour soit inoubliable et pour que le Congrès se déroule dans les meilleures conditions. Merci donc à tous les artisans du succès de cette réunion internationale.

Pour toutes les TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES et en FONDS DE COMMERCE, adressez-vous à

**René LIGNEUL**

(Agence des Propriétaires)

43, Avenue de l'Abreuvoir  
MARLY-LE-ROI (S. - & - O.)

Tél.: 969 07-55

A louer pour le mois de juillet: appartement neuf, 3 pièces, salle de bain. Il se trouve au bord de la Sioule, rivière à truites. Altitude 700 m - 30 km du Mont Dore.

Prix pour le mois de juillet: 450 F

Juin et septembre à la semaine.

S'adresser directement à Madame PAGES

18, boulevard Claude-Bernard,

63 - CLERMONT-FERRAND

Tél.: 91-67-15

# Allocution prononcée au nom du Comité International par Emile VALLEY à l'inauguration du Monument élevé par la R.D.A. Mauthausen le 7 Mai 1967

Le Comité International de Mauthausen est aujourd'hui très heureux de pouvoir rendre hommage à tous nos camarades de souffrance allemands...

Nous ne devons pas oublier en effet que le nazisme est né en Allemagne. C'est très naturellement et très logiquement qu'en Allemagne des hommes courageux, les tout premiers, se sont révoltés contre cette idéologie et ont sonné l'alarme. L'histoire sait hélas! qu'ils n'ont pas toujours été entendus.

Ce camp de Mauthausen a vu ses premières pierres posées par les Allemands déjà emprisonnés de longue date et transférés du camp de concentration de Dachau qui fut un des premiers et lugubres camps élevés par le quartier général des SS.

900 000 Allemands sont morts pour avoir lutté contre le nazisme. Ils ont partagé nos souffrances et ont subi les cachots de la Gestapo. Ils ont connu la même mort que la plupart de nos camarades. Ils ont été victimes aussi de la hache horrible du bourreau.

Il était juste, il était normal que ces camarades ennemis du nazisme et qui ont souffert leur vie tout comme ceux des autres nations représentées ici, reçoivent l'hommage qui leur est rendu aujourd'hui.

Le Comité International de Mauthausen est honoré de pouvoir saluer devant ce monument la mémoire de ceux qui ont si courageusement combattu, pour que périsse à jamais le nazisme né au cœur de leur propre pays. Cet hommage n'est pas seulement un témoignage du souvenir, il est aussi l'affirmation de la volonté des survivants de rester vigilants à l'égard de ceux qui espèrent remettre en péril la démocratie et la paix. Nous ne saurions admettre que l'ampleur des crimes soit atténuée par le temps. Nous nous élevons clairement et avec fermeté contre toute tentative de prescription des crimes de guerre. Aujourd'hui à Dachau, le Président de notre Comité International, R. SHEPPARD, nous représente aux côtés des délégations de tous les camps et des déportés de toutes nationalités qui ont subi la terreur nazie dans un des premiers grands camps de concentration hitlérien. Il était bon qu'aux portes de Munich, berceau de l'hitlérisme, face au renouveau de cette idéologie barbare, soit réaffirmée solennellement la volonté unanime des victimes, de s'opposer au développement des groupes du N.P.D. forme la plus marquante de la renaissance du nazisme en République Fédérale allemande, de tout mettre en œuvre pour sau-

vegarder la liberté, la dignité humaine et la Paix.

Notre présence ici comme à Dachau doit être considérée comme le témoignage du désir des peuples pacifiques de se réconcilier sur cette base avec le peuple allemand; elle doit être un encouragement à toutes les initiatives allant dans cette voie.

C'est en ce sens que le Comité International de Mauthausen est heureux de saluer l'action de l'association allemande en R.D.A. qui a permis d'élever ce monument à la mémoire de tous nos cama-

rades allemands morts dans ce camp.

A l'hommage que nous venons de rendre s'associent tous les hommes de bonne volonté, tous les hommes épris de justice et liberté, représentés aujourd'hui par notre Comité.

Que ce Monument soit le symbole du désir de paix, d'unité, de fraternité. Puisse ce monument être le vif témoignage de la volonté des déportés de ce camp de respecter leur serment pour que jamais plus ne renaisse un Mauthausen.

## RÉFLEXIONS SUR NOTRE CONGRÈS

Notre congrès a eu lieu, cette année, dans l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences de Paris.

Comme les autres années, grâce à l'amabilité de notre Président, pendant trois heures les places étaient occupées par les déportés au lieu des étudiants et professeurs.

L'heure de l'ouverture était prévue à 14 heures. Comme dans tous les congrès, avant l'heure, on se retrouve dans la rue, dans l'escalier et dans le vestibule. Tous contents, on se rappelle des souvenirs et on demande des nouvelles des amis qui, pour différentes raisons, ne sont pas présents, il y a tant de choses à se dire que les places sont occupées très doucement, et l'ouverture, comme toujours, se fait avec 30 à 40 minutes de retard.

L'assistance est nombreuse, elle pourrait l'être encore beaucoup plus; comme Espagnol, je dirai que presque tous, nous sommes membres de l'Amicale à Paris car, dans la région parisienne résident plusieurs centaines de déportés espagnols; ceux qui assistent au Congrès sont toujours les mêmes et très peu. Dans la liste des morts dont on donne lecture au commencement du congrès, les noms des Espagnols sont très souvent prononcés. Pour leur rendre hommage dans la minute de silence, notre présence et la présence de leurs épouses et enfants devraient être beaucoup plus importante. Quel contraste entre les 250 participants au dernier repas fraternel et l'assistance au congrès; ce que je voulais dire, il y a longtemps, je le dis aujourd'hui et espère que l'année prochaine nombreux démontreront que nous n'avons pas oublié la solidarité, la fraternité, l'amitié et le souvenir de ceux qui sont morts.

Notre Président, avec sa gentillesse de toujours, fait l'ouverture du congrès, donne lecture de la longue liste des morts, demande une

minute de silence et, tout de suite, donne la parole à notre ami Mimile, qui lit le rapport de l'activité de l'Amicale. L'activité, c'est peu dire, son activité et son dynamisme de tous les jours « ne peuvent pas être exposés dans un rapport ». Moi, personnellement, je ne connais qu'un petit peu de ce qu'il fait; dans mes voyages à Paris, j'ai pu constater qu'il fait beaucoup pour les Espagnols, parce qu'il aime les Espagnols. Il a des défauts, comme nous tous en avons, mais il est efficace.

Quand je suis arrivé à l'Amicale, deux jours avant le congrès, je me suis trouvé avec un Espagnol déporté résistant du camp de Buchenwald, qui réside depuis 14 ans en Asturie; il a droit à la pension française, du fait qu'il est déporté résistant, mais il ne l'avait pas encore demandée. Nos amis PAGES et LOPEZ l'avaient envoyé à l'Amicale; dès son arrivée, l'Amicale a mis à sa disposition un interprète et fait tout le nécessaire pour, après les visites médicales, établir son dossier de demande de pension dans un temps record.

Un jour après, moi-même lui ai présenté un autre Espagnol qui vit à Paris depuis la Libération, mais qui n'a pas fait encore de demande de pension. L'un et l'autre, grâce à l'aide de l'Amicale, pourront avoir leur pension.

Cette année, le rapport d'activité a été complété par les interventions du Doyen de la Faculté des Lettres de Caen, Michel DE BOUARD, de Robert SIMON, de notre Président et d'autres camarades. Ces interventions étaient documentées, intéressantes, mais une chose m'a frappé: personne n'a demandé la parole pour parler du coup militaire en Grèce, pour dénoncer les arrestations de milliers de résistants grecs, sur le drame du Vietnam, personne n'a rien dit non plus. Nous qui rappelons et

parlons très souvent des massacres du nazisme et du fascisme, nous ne pouvons pas être impassibles devant les souffrances, les massacres et les destructions qui se réalisent dans ces pays lointains. Dans notre lutte pour la dignité humaine, nous ne devons pas oublier de dénoncer toutes ces atrocités.

Personnellement, et sans engager la responsabilité de personne, je pense qu'il faut dire que les responsables de tout ce qui se passe au Vietnam sont ceux qui, à 12 000 km, envoient des troupes, du matériel de guerre et des bombardiers pour tuer et détruire tout ce qui sert à la vie des Vietnamiens et tout cela se fait sans même une déclaration de guerre. Pour moi, c'est pénible de parler de la vie et de la mort dans les camps, sans penser que 22 ans après les mêmes crimes, avec différents moyens, se reproduisent chaque jour.

Le procès de Schulz et Streitwieser a été exposé par notre Camarade DE DIEGO, spécialiste dans la matière, et parce qu'il connaît bien le dossier, son intervention fut très intéressante.

### L'EGALITE DES DROITS ENTRE DEPORTES RESISTANTS ET DEPORTES POLITIQUES

L'intervention de Jean ROGER a éclairci beaucoup de choses qui, pour moi, ne l'étaient pas avant.

Après la « Table Ronde » avec le ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, et les explications qui ont été données par les organisations des déportés sur les 25 millions que le ministre a proposés pour l'exercice de 1968, j'ai manifesté mon désaccord sur la modalité des répartitions; mon opinion a été renforcée quand j'ai su que seulement 2 ou 3 % des déportés politiques pourront en bénéficier, ce qui veut dire qu'une minime part des crédits promis pourront être employés.

Je propose à l'Amicale et aux organisations de déportés que la répartition se fasse proportionnellement entre tous les déportés politiques, en tenant compte du taux d'invalidité pour chaque infirmité.

### COMPAGNIES PRESTATAIRES ET BATAILLONS DE MARCHÉ

Pour que les années passées dans les bataillons de marche, dans les compagnies prestataires, dans les stalags et dans les camps de concentration soient comptés pour la retraite de la Sécurité Sociale, les démarches doivent être faites rapidement et ensemble par toutes les organisations de déportés.

Dans la résolution votée à l'unanimité au congrès, on a tenu compte des problèmes de la plus grande actualité, mais on ne mentionne pas la situation en Espagne. Ce fait peut choquer beaucoup d'Espagnols. La réalité c'est que si l'on protestait pour tout ce qui se passe de mauvais dans le monde, la liste serait interminable. Nous, les premiers, devons accepter et aider à la lutte pour la défense de la dignité humaine et pour la paix en choisissant le point et la région du monde où ces deux principes sont les plus menacés ou violés par les interventions ou agressions.

Manuel RAZOLA,  
Vice-Président de l'Amicale.

## AVIS

Au terme de la déposition de notre camarade de MOUSSAC contre le Hauptsturmführer SS Anton GANZ, ancien commandant des camps de Wiener-Neustadt et d'Ebensee, faite conjointement avec celles des déportés luxembourgeois et tchèques (en particulier Drahomir BARTA), le procureur général de Bavière a déclaré à notre camarade qu'en raison de la concision et de la concordance de ces témoignages, il allait être en mesure d'arrêter à nouveau le sinistre GANZ et que le procès se déroulerait vraisemblablement courant octobre 1967, devant la Cour de Memmingen, lieu de domicile de l'accusé. L'ancien Lagerältester 2 LORENZ est également inculpé dans cette affaire.

De MOUSSAC ayant évoqué dans sa déposition (28 pages) de nombreux actes criminels, dont plusieurs de nos camarades d'Ebensee ou de Wiener-Neustadt s'étaient portés témoins, par écrit, à la suite de notre avis de mars 1966 et ayant dû, de ce fait, communiquer leurs noms et adresses à la justice allemande, il est **EXPRESSEMENT RECOMMANDE** à ces divers camarades de ne répondre à aucune convocation ou demande de renseignements concernant cette affaire sans s'être mis préalablement en rapport avec Serge De MOUSSAC (1) afin d'éviter toute erreur chronologique ou confusion de faits toujours possible vingt-cinq ans après.

(1) Serge De MOUSSAC, Ingénieur-Conseil, 2, avenue Montaigne, PARIS (8<sup>e</sup>) 225-01-14.

## PELERINAGE DU XXII<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE A MAUTHAUSEN

Ravivant douloureusement le souvenir d'un passé cruellement vécu, l'assistance aux pèlerinages des camps de déportés provoque toujours de très vives émotions dans le cœur de ceux qui pouvaient à l'époque ignorer le sort des bagnards qui les occupaient.

Il est heureux pour l'Histoire, que certains de nos alliés occupant les territoires ennemis à la fin de cette cruelle guerre, aient exigé la conservation de ces hauts-lieux de la Déportation. C'est le cas de Mauthausen où l'existence actuelle des matériels de torture et d'extermination, permettent aujourd'hui de mieux faire connaître encore la science diabolique employée par nos tortionnaires, pour nous faire subir parfois une mort lente et cruellement pénible.

C'est le passé, et hélas ! rien ne sert d'épiloguer sur ce passé où le sadisme d'un régime orgueilleux et totalitaire, sut apporter toute sa science, toute son ardeur et toute sa cruauté, pour avilir l'être humain et perpétrer en général ce crime de génocide, dont le monde entier eut à souffrir.

Pourtant, et c'est ici que les sentiments s'affrontent, se croisent, se heurtent et parfois même se choquent ; car devant la douleur de ceux qui ont tout perdu dans ces sinistres lieux, où tant des nôtres sont restés, on sent monter en soi une colère sourde que l'on comprend trop, mais d'où pourrait jaillir, si l'on n'y prenait garde, de la haine et de la vengeance, vis-à-vis d'un régime et des peuples qui l'ont toléré. Ces sentiments que l'on ressent et qui pourraient encore dans l'avenir engendrer de nouvelles conflagrations guerrières sont à dominer et il est nécessaire, même impératif, pour nous les survivants de ces lieux maudits, de faire effort sur nous-mêmes, pour non pas oublier, car ce serait alors un blasphème et un sacrilège à la mémoire de nos chers camarades disparus, mais nous devons tirer, si possible, la leçon qui s'en dégage, afin de contribuer dans la mesure de nos sentiments, à équilibrer notre raisonnement en vue de faire apparaître aux générations qui montent, les moyens humains de contact entre les peuples, de toutes races et de toute couleurs, dans l'Amour et dans la Fraternité, et éviter ainsi le retour de pareilles horreurs.

Que nos pèlerinages très émouvants aux Camps de la Mort, se continuent aussi longtemps que pourront vivre les dernières victimes de cette barbarie sans nom. Qu'ils enseignent et montrent aux jeunes de tous pays, la vraie route à suivre pour fonder un monde meilleur sur une terre qui devient trop petite ; et que leurs enseignements apportent un jour au monde entier la pierre fondamentale de l'édifice qui réalisera pour tous la Paix universelle dans la Liberté et la Dignité de tous les peuples. C'est là, je crois le désir et l'espérance de tout bon pèlerin de Mauthausen ou d'ailleurs.

PILORGET Victor

Ancien de NEUENGAMME, matricule 40.474

## UN OXIGENO MORAL

Un año mas se ha celebrado el Congreso de la Amical de Mauthausen. Al abrirse el acto, fue leída la large liste de desaparecidos de Congreso a Congreso, permaneciendo los asistentes tristes y respetuosos a su recuerdo.

¡ Como vemos, el tiempo no pasa sin hacer estragos !

Todo lo abordado por nuestros « Presidente, Secretario, Tesorero, etc. », fué bien acogido y aprobado unanimemente « los Congresos y Ceremonias de la Amical de Mauthausen, nos tienen acostumbrados a buena organizacion y buenos resultados ».

En todas las intervenciones, algo frio dominaba la atencion y la preocupacion de los congresistas ; se trata del renacimiento del Nazismo, que todos, presentes y nos presentes, tenemos motivos a delestar y denunciar como se merecen.

Se terminaron las intervenciones con la de nuestro estimado « Sheppard », Presidente Internacional de las Amicales de Mauthausen, dando fin a la primera parte del Congreso con el desfile a la Tumba del Soldado desconocido « Arco del Triunfo » para recordar y honrar con unas coronas de flores, a nuestros inolvidables desaparecidos.

Sin dormir a la « Bartola », (un poco a toque de campana) a las 7 h 30 (hora de embarcacion) teniamos que decir presentes. Como estaba previsto, nos aguardaba el hermoso Barco « G. Borde Fretigny » con un excelente servicio y el Capitan del mismo « R. TAUSMO » astucioso y reguro en su profesion, debiamos ser conducidos en excursionistas el completo dia Dominical.

Al vernos en las aguas de la Sena ? Quien no pensaba en el

Danuvio ? nuestra torea, no se trataba de cargar las Barcas de enormes piedras de la siniestra canteria, maculados de sangre, ver un panorama complejo, triste y yde limitadas esperanzas ; todo lo contrario, a pasar un dia unitario y familias, contemplando el delicioso panorama Rivereno, elogiados con suludos de simpatia por los apacibles ciudadanos, cuando veian la bandera de la Amical de Mauthausen.

Es verdad que el sol, no acompaño los deseos ambicionados. No obstante, fué remplazado por las calorias que se anunciaban al interior del Barco, si se presbaba oído a las lenguas abanzadas, o una ojeada desimulada a los preparativos mas o menos camuflados.

Piparamente bien comidos y bien... no era facil darse cuenta de la media buelta que los Marineros de agua dulce se disponian a maniobrar, para efectuar el regreso al lugar de partida.

El espectáculo que afrecia la tarde (ya entrada la noche) era todavia mas maravillose, apreciando el contraste luminoso de las Barcos flotantes y el de el bonito Paris, especialmente los edificios publicos y Nacionales.

Apesar de llegar el fin del tan agradable dia, no se disimulaba la satisfaccion ; estos y otros contactos son necesarios entre ex-deportatos, internados y familias de los desaparecidos, es un oxigeno moral, parece hasta fortalecimiento fisico ; no se olvda se recuerda y se propagan mas facilmente las extrabagancias cometidas, bajo la responsabilidad del Hitlerismo.

Pie a tierra, habia llegado el momento del abrazo fraternal de despedida, las frases volaban de los unos a los otros « Salud, Suerte y hasta el proximo Congreso ».

Sebastien MENA.

## On nous écrit :

Le 17 mai 1967.

Amicale de Mauthausen.

Chers Camarades et Amis,

C'est la première fois depuis la libération que je retourne à Mauthausen, ce sinistre camp d'extermination parmi tant d'autres.

C'est avec une émotion grandissante que j'ai fait ce pèlerinage, que j'ai revu ces lieux où tant de camarades ont souffert atrocement et sont morts pour la liberté. Combien sont grandioses et émouvants ces monuments et stèles édifiés sur le camp de Mauthausen et ses commandos à leur mémoire.

L'inauguration du monument érigé aux Allemands de l'Est fut remarquable. Émouvant également le défilé et de dépôt des gerbes sur l'Appellplatz en présence d'une foule recueillie dont l'émotion était intense.

Je tiens à exprimer ici ma re-

connaissance à tous ceux qui ont travaillé à ces œuvres du souvenir pour que survivent les vestiges de ce qui fut l'horreur, afin que ne vienne jamais l'oubli.

Je ne puis mieux exprimer ce que j'ai ressenti et ressens encore plus de huit jours après ce pèlerinage.

Croyez chers Camarades et Amis à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Pierre PORTA.

QUELQUES MOTS DE JOSEPH GARGAM

Je viens remercier de tout cœur les participants du pèlerinage du mois de mai à Mauthausen, des cartes postales et vœux de rétablissement qu'ils m'ont adressés.

J'ai pensé tous les jours à ce voyage de ma chambre de Sancellemoz.

La santé va un peu mieux et cela fait déjà deux mois et demi que je suis hospitalisé...

Depuis longtemps déjà je voulais aller au camp de Mauthausen. Plusieurs raisons, et surtout le manque de courage, m'avaient empêchée de faire ce pèlerinage. Cette année, enfin, ce désir a pu être réalisé.

### Mardi 2 mai.

Dès 20 h 30, plusieurs petits groupes attendent dans le hall de la gare de l'Est où nous devons nous réunir. Beaucoup se connaissent, se retrouvent ; ce sont les habitués qui, depuis vingt ans, viennent se recueillir dans ces commandos où ont vécu, où ont souffert et où sont morts leur maris, leurs fils, leurs frères.

M. HENRIET, dont nous aurons l'occasion d'apprécier les qualités au cours du voyage, fait l'appel des noms. Chacun se dirige vers le compartiment indiqué et s'installe pour la nuit.

### Mercredi 3 mai.

Aux premières lueurs du jour, vers Munich, nous avons la désagréable surprise de voir tomber la neige qui, peu à peu, se transforme en pluie.

A 10 h 40, il pleut encore quand nous arrivons à Salzburg. Deux cars nous attendent devant la gare. Nous nous y installons. Vers 11 heures, départ.

Nous évitons l'autoroute et prenons une route plus touristique qui long des lacs Mondsee et Attersee. De l'autre côté des lacs se dresse la montagne, mais nous n'avons qu'une idée de la beauté du paysage car il pleut toujours et une brume échevelée nous cache les sommets. Déjeuner à Ebensee où nous allons goûter à la cuisine autrichienne.

Maintenant, commence notre pèlerinage. La ville d'Ebensee s'étend sur le camp même. Heureusement, le monument est là pour témoigner des atrocités commises en ces lieux. Après le dépôt d'une gerbe et la « Marseillaise » chantée d'une voix que nous voulons ferme, nous observons une minute de silence à la mémoire de tous ces malheureux qui sont morts pour notre liberté.

Visite de l'emplacement de l'ancien camp. Nous pouvons même voir, à côté des plaques apposées sur le mur d'enceinte, les deux battants de l'ancienne porte du camp. Près de l'entrée, le Memorial. Tout cela nous serre le cœur.

M. HENRIET nous parle de Joseph POLTRUM, sous-officier autrichien dont l'action permit de sauver les déportés qui devaient être exterminés dans un tunnel qu'ils avaient creusé dans la montagne. Nous allons justement visiter l'un de ces tunnels. Une lampe électrique nous permet de faire quelques mètres dans cette galerie où travaillaient les déportés.

Nous quittons ces lieux de souffrance pour nous rendre au commando du château d'Hartheim, la soldisant « maison de repos » pour les déportés malades. Le car longe le lac Traunsee ; on distingue, de l'autre côté, dans la montagne, un chemin en lacets : les déportés d'Ebensee qui ne travaillaient pas aux tunnels que nous venons de voir étaient amenés ici tous les jours par bateau et montaient par ce chemin jusqu'à un autre lieu de travail.

Nous voici au trop célèbre château d'Hartheim. Aucun des malheureux

qui ont franchi cette porte n'en est ressorti vivant. Dépôt d'une gerbe au monument, minute de silence. La pluie et le vent glacé donnent encore, semble-t-il, plus de tristesse à cette cérémonie. A l'intérieur de la cour, nous pouvons distinguer l'emplacement du crématoire. Des plaques aux murs, des noms, des photographies, voilà ce qu'il reste de ce lieu de supplice.

Nous repartons en direction de Linz où nous devons loger.

### Jeudi 4 mai.

Après le petit déjeuner, nous prenons la direction de Steyr. Il pleut, il fait froid.

Maintenant, nous nous dirigeons vers Melk. Le paysage est verdoyant, de grasses prairies succé-

ampoules, injecté par piqûre intraveineuse, suffisait à faire mourir 40 personnes.

Le regard est toujours attiré par le crématoire et ses 2 rampes pour poser le brancard. On imagine les corps de ces malheureux entassés dans un coin et l'on ne peut s'empêcher de penser : « Étaient-ils vraiment tous morts ? » Et leurs frères de misère étaient obligés d'accomplir jusqu'au bout leur sinistre besogne.

Nous nous installons dans les cars, en silence, poursuivis par ces visions atroces.

Nous allons maintenant visiter l'abbaye de Melk, dominant le Danube, abbaye fondée par les Bénédictins : la magnifique bibliothèque et ses manuscrits, la terrasse qui surplombe la ville et le fleuve,

# PELERINAGE A MAUTHAUSEN DU 2 AU 8 MAI 1967

dent à des vergers en fleurs. De temps en temps, un clocher dresse sa flèche aiguë parmi la verdure, d'autres, de style un peu byzantin, arrondissent leur dôme au-dessus d'un vallon.

Le camp de Melk est perché sur la colline, exposé à tous les vents. Une délégation d'Autrichiens nous attend. Tout de suite, une grande cheminée carrée accroche le regard : la cheminée du crématoire. Un écriteau indique l'endroit où étaient déversées les cendres.

Voici l'entrée de la salle où se trouve le crématoire. On croirait entrer dans une église. Un silence solennel, des fleurs partout. Au mur, à gauche, des noms puis, sur la droite, le four crématoire au bord duquel brûle une flamme.

On est oppressé. Le dépôt de la gerbe est accompagné de quelques mots de M. HENRIET qui nous cite, comme il l'a fait la veille à Ebensee, les paroles de ce jeune garçon de 19 ans qui disait, avant de mourir : « Il y a plus malheureux que nous, ce sont ceux qui n'ont rien fait. »

Nous devons chanter par trois fois le refrain si poignant du « Chant des Adieux ». Nous allons essayer d'aller jusqu'au bout, mais les gorges sont nouées, et seules cinq ou six voix pourront terminer. Minute de silence. Ensuite, quelques paroles de l'Autrichien chargé d'entretenir les lieux. Le groupe se disperse. Salle des tortures, salle des SS. Sur le sol, des indications : taches de sang. Au mur, des photographies vous font mal. Nous sommes bouleversés au souvenir de tant de souffrance, et aussi révoltés par notre impuissance à l'idée de tant de crimes impunis. Dans une boîte, des ampoules. Le contenu d'une seule de ces

l'église très belle mais un peu chargée pour notre goût à nous, Français. Un verre de délicieux petit vin blanc avant le déjeuner à Melk et nous embarquons sur un bac pour traverser le Danube.

Nous allons longer l'autre rive, la vallée de la Wachau, aux coteaux recouverts de vignobles. Après une courte halte dans une petite auberge de style rustique pour savourer encore un vin blanc du pays, nous partons pour Vienne. Peu à peu le ciel s'éclaircit quand nous atteignons la capitale, un rayon de soleil nous permet d'avoir une vue d'ensemble sur la ville du haut du Kahlenberg.

### Vendredi 5 mai.

Notre voyage se poursuit, émaillé des menus incidents propres à tous les voyages de groupes. Ce voyage-pèlerinage est organisé de façon à nous ménager une journée de détente avant de poursuivre notre route pour Mauthausen, but de notre parcours. Et c'est bien ainsi, cela nous permet de nous remettre un peu.

Ce matin, le groupe va se scinder. Les uns, ceux qui connaissent Vienne, pourront faire ce qui leur plaît : achats, promenades, etc. Les autres, qui viennent pour la première fois, sous la conduite d'un guide extrêmement compétent et érudit, visiteront le château de Schönbrunn, où mourut l'Autrichien.

Nous voici donc partis pour la visite. Au passage, nous admirons les principaux monuments, les statues, les curiosités de la ville. Et voici le château. Nous sommes d'abord un peu déçus par la façade, d'un jaune voyant, et choqués aussi d'apprendre que les étages supérieurs sont loués à des particuliers. Mais quand nous arrivons dans le

parc, dominé par « La Gloriette », nous oublions le reste. Et puis commence la visite des 46 pièces où nous pouvons admirer les meubles, les parquets, les tapisseries, les laques chinoises, les curieux appareils de chauffage et bien d'autres choses encore.

Ensuite le Musée des Carrosses, si bien conservés, depuis le carrosse d'enfant jusqu'aux carrosses d'enterrements, en passant par celui des mariages ; les chevaux empaillés dans leurs belles robes luisantes, certaines presque entièrement recouvertes de grelots qui tintent gaiement sous les doigts ; les harnais, si lourds pour ces pauvres bêtes (certains pèsent jusqu'à 200 kg) ; les costumes des laquais, etc. Le car nous attend devant l'entrée du château pour nous conduire, toujours avec notre guide, jusqu'au lac de Neusiedler See.

Le ciel est bleu, il fait une très belle journée. Dans les parcs, les plus petits jardins, les lilas s'épanouissent. Nous roulons en direction de Rust. En traversant les villages, nous remarquons de curieuses enseignes des auberges : des rubans attachés à des branches de sapin. Si le ruban est rouge, on peut boire ici du vin rouge, s'il est blanc, on peut consommer du vin blanc, et si l'enseigne porte un ruban de chaque couleur, vous avez le choix.

Notre guide nous fait un exposé succinct de la région au point de vue historique, géographique et social. Au passage, nous apercevons à l'intérieur d'une carrière des sculptures d'art moderne. C'est également dans cette carrière que sont données des représentations théâtrales. Dans les champs, dans les vignes, des femmes vêtues de noir travaillent la terre.

Insensiblement, le paysage a changé. Il sent déjà la Hongrie. Par les portails ouverts des maisons, on aperçoit d'autres habitations en profondeur. La première maison, sur la rue, appartient au père, et les autres, par ordre décroissant, au fils aîné et aux autres fils.

Rust. Et voici la première cigogne, perchée sur son nid plat. Et puis une deuxième, une autre encore, des dizaines de cigognes se chauffent au soleil.

Aujourd'hui nous délaissions sans regret la cuisine autrichienne pour la cuisine hongroise. Un orchestre typiquement tzigane agrémenté le déjeuner. L'après-midi, nous allons jusqu'à la frontière hongroise. Au loin, le lac de Neusiedler See, lac salé, entouré de roseaux qui servent à la fabrication régionale de vannerie. Sur le trajet du retour, nous nous arrêtons à Eisenstadt pour acheter quelques souvenirs (poteries, vanneries, bijoux en jade, etc.). C'est à Eisenstadt également que nous voyons le mausolée du célèbre compositeur Joseph Haydn.

Puis nous prenons la direction d'Amstetten par Baden, où nous déposons notre guide. Nous rejoignons l'autoroute à travers la Forêt Viennoise en passant par Mayerling. Cette route pittoresque est très appréciée.

Arrivée assez tardive à Amstetten où nous attendent MM. VALLEY, ROBY et PIQUEE-AUDRAIN. M. PIQUEE-AUDRAIN doit nous faire visiter demain le camp de Mauthausen, qu'il connaît très bien pour y avoir souffert pendant de longs mois, et

surtout pour avoir dirigé la visite de très nombreux touristes ou pèlerins depuis plusieurs années.

#### Samedi 6 mai.

Ce matin donc, départ pour Mauthausen. La distance n'est pas très grande. Nous longeons le Danube et arrivons dans le pays. Le car va tourner dans la cour de la gare et l'on distingue encore l'emplacement de la fontaine où les malheureux déportés, à bout de force, essayèrent de boire en arrivant. Et maintenant nous allons suivre la même route qu'ils ont suivie, 4 ou 5 km, après ce voyage harassant. Nous imaginons cette longue colonne d'hommes, épuisés, fiévreux, ces « condamnés de droit commun », comme il était dit dans le pays, qui doivent monter au pas de course, sous les coups et les injures des SS, la menace des mitraillettes et les crocs des chiens policiers. Malheur à celui qui ne peut pas suivre.

Le car s'arrête, nous sommes arrivés. Devant nous se dresse une énorme forteresse de granit : Mauthausen, le camp d'extermination. Nous franchissons les portes du camp et, par un escalier, nous arrivons sur une petite place.

Puis nous passons sur la grande place et la visite commence par la salle des douches. Malgré tout ce qu'on a pu lire et voir sur les camps de la mort, on est horrifié de voir à quel point était poussée la cruauté des SS et de leurs kapos. Sur le mur d'enceinte, les trous des balles qui ont servi aux S.S. pour satisfaire leur folie meurtrière. Plus loin, la chambre à gaz, la salle des pendaisons, la salle de dissection, les dortoirs et, dominant le tout, les deux énormes cheminées des crématoires. Dans la chapelle, des noms, des fleurs, disent qu'on se souvient.

A entendre aujourd'hui ces chants d'oiseaux, à voir ce paysage doucement vallonné, il est difficile d'imaginer qu'en ces mêmes lieux, il y a un peu plus de vingt ans, résonnaient les bottes des SS et leurs cris gutturaux, les sabots des déportés et leurs gémissements de douleur.

Nous nous dirigeons vers l'escalier infernal de 186 marches qui conduit à la carrière.

Notre groupe est seul aujourd'hui et nous avons le temps de nous recueillir devant les monuments : le monument tchèque, expressif et émouvant, un déporté mains ouvertes dans un geste d'innocence, le monument russe qui nous parle de bataille, le monument français, tout simple avec son cœur, le monument des républicains espagnols, une femme soutenant un déporté, le monument polonais, le monument de la République démocratique allemande, symbolisant des barbelés (celui-ci doit être inauguré demain), d'autres monuments encore, érigés par chaque pays à la mémoire de ses martyrs.

Et nous voici en haut de l'escalier. Un ancien déporté, M. FERNANDEZ, a composé un poème extrêmement réaliste sur ce terrible escalier, et nous nous représentons très bien ces groupes d'hommes décharnés, affamés, brisés de fatigue, monter ou descendre avec, sur le dos, un bloc de pierre pesant jusqu'à 40 kg. Cette vision est insupportable, et pourtant cela a existé !

Combien ici sont morts d'épuisement, de faim, de froid, et ont été jetés au bas de la carrière ? Combien, n'en pouvant plus de souffrir, ont préféré la mort et sont allés s'écraser sur les rochers ? Au bas de l'escalier, des plaques rappellent aux vivants les atrocités commises ici.

L'après-midi, nous nous rendons à Gusen, l'un des plus durs commandos de Mauthausen. Il ne reste plus rien du camp. Des constructions se dressent impunément, d'autres sont en cours sur les cendres de nos morts, sur cette terre qui a vu tant de souffrances et de sang répandu. Seule, une petite parcelle de terrain, où s'élève le Mémorial, achetée à l'aide d'une souscription entre les familles des disparus et les déportés rappelle qu'il y eut ici un camp de concentration. A l'intérieur du Mémorial, le crématoire, recouvert de fleurs et de couronnes et la petite flamme. Le cérémonial est le même qu'aux autres monuments : discours de M. VALLEY, dépôt d'une gerbe, « Marseillaise », minute de recueillement à la mémoire de tous ces morts anonymes, encore plus émouvante quand on a perdu ici un être cher. Le cœur est serré et l'on ne peut retenir ses larmes. Comme partout, des noms, des fleurs, des photographies.

Sur le mur de la cour, des plaques rappellent en plusieurs langues que 37 000 déportés sont morts ici. D'un commun accord, le groupe se disperse autour du Mémorial pour arracher les herbes sauvages.

Voici que maintenant arrive le groupe des Belges qui, à son tour, vient se recueillir devant le crématoire.

Il nous reste un peu de temps pour aller, avec quelques anciens de Gusen, jusqu'à la carrière où travaillaient les Déportés ; il ne subsiste presque plus rien. Les maisons ont été construites sur le camp même. Nous sommes stupéfaits devant tant d'insensibilité, ou d'indifférence, ou d'inconscience. Comment peuvent-ils vivre, sourire, être heureux, en ayant sans cesse devant les yeux ce Mémorial, témoignage muet de tant de violence et de crimes ?

Nous allons maintenant déposer une gerbe à la stèle de Linz, ainsi que nos amis Belges. Ici, il reste encore les baraquements qu'occupaient les déportés, mais ils sont habités. Au retour, nous nous arrêtons une heure à Linz, sur la place où se dresse la Colonne de la Peste.

Pour repartir, nous faisons un crochet par le haut de la ville d'où nous avons un très beau coup d'œil sur les alentours. Nous avons droit, tout à fait par hasard, à un splendide coucher de soleil sur le Danube, et nous voici dans la campagne, aux environs de Linz où nous devons loger.

Le sommeil est long à venir. Dans le silence de sa chambre, chacun se répète intérieurement les récits, les témoignages des survivants, marqués à jamais par leur séjour dans cet enfer ; chacun revoit ces groupes d'enfants insouciantes descendre cet escalier pour ne plus revenir ; chacun se représente les scènes atroces si bien illustrées par Daniel PIQUEE-AUDRAIN dans son livre « PLUS JAMAIS ÇA ».

#### Dimanche 7 mai.

Dernière journée à Mauthausen. Nous nous rendons d'abord à Gusen où doit être dévoilée ce matin

la stèle de la Pologne. Un groupe d'Italiens est là également et nous sommes tous unis pour cette cérémonie.

Puis Mauthausen, où nous attend M. DALLIER, premier conseiller de l'ambassade de France en Autriche qui, en quelques mots, rappelle le sacrifice de tant de Français qui ne seront jamais oubliés.

Après le dépôt d'une gerbe au monument français et au monument des républicains espagnols doit être inauguré le monument de la R.D.A. De nombreux discours sont prononcés. Dans le sien, M. VALLEY traduit très bien ce que nous pensons tous : éviter à tout prix la renaissance du nazisme, éteindre les foyers isolés.

Puis c'est la cérémonie internationale sur l'Appelplatz où sont rassemblées des milliers de personnes, cérémonie empreinte de solennité.

Nous partons. Un dernier regard sur les miradors qui gardent l'entrée, sur cette terrible prison où sont morts, par l'incroyable cruauté de leurs tortionnaires, tant de malheureux qui voulaient seulement la paix et la liberté.

Nous déjeunons à Enns et repartons très vite pour Salzbourg par l'autoroute. Nous apercevons, au loin, sur la gauche, les lacs qui scintillent sous le soleil, au pied des montagnes enneigées.

Déjà Salzbourg. Formalités, douane, passage sur le quai. Nous avons cependant eu le temps d'entrevoir quelques jeunes filles en costume régional. Installation dans le train. Dîner au wagon-restaurant. Dernier regard sur les Alpes.

#### Lundi 8 mai.

Nous voici à nouveau en France. Chacun rassemble ses bagages et, à 8 h 15, arrivée à la gare de l'Est. On échange des adresses car, depuis six jours, des liens de sympathie se sont créés : ensemble, nous nous sommes recueillis devant ces monuments élevés à la mémoire de tous nos morts, nous avons éprouvé la même douloureuse émotion à la vue de ces lieux de supplice, nous avons ressenti la même révolte au fond de nos cœurs. Nous ne pourrions pas oublier et nous ne voulons pas oublier. Et pourtant. Nous comprenons qu'il serait injuste de charger tous les autres du poids des crimes commis par ces brutes sanguinaires et beaucoup d'entre nous pensent comme cet ancien déporté de Neuengamme, M. PILORGET (nos applaudissements le lui ont prouvé), qui a composé ce très beau chant pour la paix sur l'air de la « Marseillaise ». Le refrain commence par ces mots : « De l'amour, citoyens... »

Ce premier pèlerinage m'a profondément impressionnée, et il ne s'effacera jamais de ma mémoire. Il m'a permis de faire connaissance avec la grande famille de l'Amicale, fidèle à ses morts, il m'a permis d'apprécier l'amabilité, la compétence, le dévouement de ses sympathiques dirigeants que je tiens à remercier. Ils ont généreusement choisi de consacrer leur vie à faire connaître ce que fut cet enfer nazi afin qu'il n'y ait plus jamais de guerre, plus jamais de Mauthausen ou autres camps d'extermination. « Plus jamais ça ».

Lucienne DARROT,  
fille de Pierre DARROT,  
mort à Gusen, Mle 53 720.

## RECHERCHES

Un de nos bons camarades allemands, Kurt KUHNERT, ancien de Mauthausen, aimerait connaître l'adresse de Francisco PUENTE SEOANE, matricule 6 114 et qui travaillait à la carrière de Mauthausen.

\*\*\*

Qui aurait connu au commando de Schwechat, Karol ROMANOWICZ, matricule 34 823, déporté le 30-10-1942 de Aix-la-Chapelle.

\*\*\*



Qui a connu CALLEJA-LOPEZ Lorenzo, né le 5 octobre 1905 à Santander. Interné au Stalag VII A, matricule 71 950, déporté le 3-4-1941 à Mauthausen, matricule 3 846, décédé à Gusen le 8-7-1941.

\*\*\*



Qui a connu DEMESY Marcel, né le 14 mai 1925 à Paris-14<sup>e</sup>. Interné à Corbeil, Poissy, etc., déporté à Mauthausen le 22-4-1943 sous le matricule 27 965, transféré le 19-6-1943 à Wiener-Neustadt jusqu'au 30-10-1943 et de là au commando de Redl-Zipf. Au début du mois de mai 1944, il fut hospitalisé au Revier de Mauthausen.

Donner les renseignements à l'Amicale qui les transmettra aux familles.

# LA VIE DE L'AMICALE

## DÉCÈS

C'est avec émotion que nous avons appris le décès de :

**COUTEAU Charles**, ancien de Mauthausen.

**COUINAULT Pierre**, ancien de Mauthausen-Ebensee.

**DIDIERJEAN Raoul**, ancien de Mauthausen-Steyr-Gusen I, matricule 53 746.

**FILET Robert**, ancien de Gusen, matricule 59 929.

**MARTIN Etienne**, ancien de Melk-Ebensee, matricule 62 770.

**RIVAS Jésus**, ancien de Mauthausen.

**VIGNIER Gabriel**, ancien de Mauthausen.

**Mme GUERIN Elise**, ancienne de Ravensbruck-Mauthausen.

Nous apprenons le décès de :

**M. PERRET Joseph**, de Prémillieu (Ain), père de René PERRET, décédé à Mauthausen.

Mme SIMON Louise, mère de Jean-Marius SIMON, matricule 108 744, décédé à Mauthausen-Gusen.

Lucien BOYER, ancien de Mauthausen-Ebensee, matricule 59 637, nous fait part du décès de sa mère.

Louis CHAZELET, ancien de Mauthausen-Ebensee, matricule 121 894, nous fait part du décès de son père.

Maurice PETITJEAN, ancien de Mauthausen-Wiener-Neudorf, matricule 60 429, nous annonce le décès de son père et de sa mère, survenu à un mois d'écart.

Jean PHILIPPE, ancien de Mauthausen-Wiener-Neudorf, matricule 60.433, nous fait part du décès de sa mère.

Yves BOUTELLE, ancien d'Ebensee, matricule 53 650, nous annonce le décès de son épouse.

Arthur HAULOT, ancien de Mauthausen, nous annonce le décès de son épouse survenu dans un accident de voiture.

Edouard HEMMER, ancien de Linz I et III, nous fait part du décès de son épouse.

Jean POCULL, ancien de Mauthausen-Gusen-Steyr, matricule 4 392, nous fait part du décès de son épouse.

Julio DOMINGUEZ, ancien de Mauthausen, nous fait part du décès de son beau-père.

André MONTAGNE, ancien de Melk et Gusen I et II, matricule 118 108 nous fait part du décès de son père.

Nous apprenons aussi :

Le décès de la mère de notre camarade Thomas MARTIN, ancien du Loibl-Pass.

De Mme DOLLE, belle-mère de notre camarade René MOREAU décédé à Gusen.

Et de Thomas RESPAUL, ancien de Linz.

*Aux familles de nos camarades et à tous nos amis, nous adressons nos sincères condoléances et l'assurance de notre fraternelle amitié.*

## NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance de Yann-Etienne, petit-fils d'Etienne MARTIN, ancien de Melk-Ebensee, décédé il y a quelque temps.

Hubert LE MAOUT, ancien de Mauthausen, matricule 34 571, est heureux de nous annoncer la naissance de sa petite-fille Nathalie.

*Nous formulons pour tous ces bébés, nos meilleurs vœux de bonheur et santé.*

## DÉCORATIONS

C'est avec joie que nous avons appris que les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur avaient été remis à notre camarade Claude THOMAS, ancien de Melk-Ebensee, matricule 63 221.

## NOUS VOUS RAPPELONS LES DATES

Du vendredi 14 juillet au samedi 29 juillet.

Visite de Mauthausen et ses commandos, puis circuit par le Grossglockner, Venise, Florence, Pise, Brescia et Bolzano.

Retour par le lac de Garde, Innsbruck et Kitzbuhel.

Prix : 850 F.

Possibilité de ne faire que la partie « Pèlerinage », départ 14 juillet, retour 17 juillet.

Prix : 120 F.

Du mercredi 2 août au mercredi 9 août.

Pèlerinage du souvenir et rencontre de « L'Amitié », organisé à l'intention des déportés et familles du Ljubl et de tous ceux qui voudront se joindre à eux, à l'occasion de l'anniversaire du jumelage de la commune de Trzic avec la ville française de Saint-Marie-aux-Mines, suivant l'aimable invitation de M. Tomazin, maire de Trzic.

Prix : 320 F.

Pour le détail de ces programmes, consultez notre bulletin précédent (n° 134).

Afin que nous puissions faire les réservations dans les meilleures conditions, veuillez nous communiquer vos inscriptions le plus rapidement possible.

Nous vous rappelons que nous tenons à votre disposition votre timbre pour 1967.

Déportés : 10 F.

Familles : 5 F.

A verser à notre C.C.P. 5331-73 PARIS

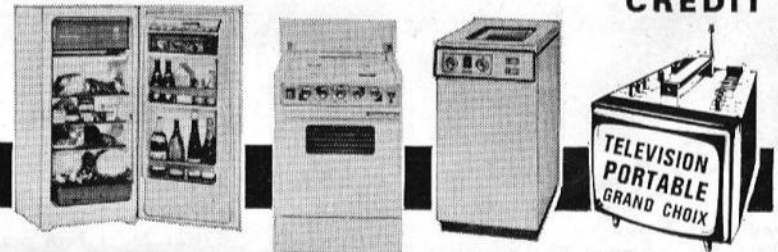
Prière de mentionner au dos du talon le motif de votre versement. Merci.

Demandez M<sup>r</sup> KESSEL (ancien de Mauthausen) qui se fera un plaisir de vous renseigner

*mieux que* CARTE D'ACHETEUR, REMISES, SUPER REMISES BONS ou CARNETS D'ACHAT. **PRIX ABSOLUMENT IMBATTABLES**



CONDITIONS PLAFOND "AUX DÉPORTÉS" MÊME A CRÉDIT



EXPÉDITIONS RAPIDES ASSURANCE TOUTS RISQUES GRATUITE



ORGANISATION UNIQUE  
2 RÉSEAUX PARIS PROVINCE CREDIT FACILE "CETEM" MÊME REMISES SANS FORMALITÉS PARIS PROVINCE  
**TELE-RADIO-SEBASTOPOL**  
100, Bd de SEBASTOPOL  
PARIS 3<sup>e</sup> Métro: Strasbourg-St-Denis  
Tél.: TUR. 98-70 Maison de confiance depuis 1932

**PRIX de GROS** Crédit Cétélem même remises

- Télévision
- Meubles HI-fi
- + chaînes HI-fi
- Magnétophones
- Electrophones
- Transistors
- Tuners - Amplis
- Réfrigérateurs
- Machines à laver
- Cuisinières
- Chauffage
- Aspirateurs
- Roto-grills

**BON GRATUIT** la documentation 67 (nouvelle édition) vient de paraître, vite demandez-la en PRÉCISANT L'ARTICLE qui vous intéresse

NOM : .....

ADRESSE : .....

Fermé le Dimanche et le Lundi

## MARIAGES

Pierre MARCO, ancien de Mauthausen, matricule 3 523, nous annonce le mariage de sa fille PILLY avec M. Jean-Louis LARIEU.

Henri MEUNIER, ancien de Mauthausen, matricule 62 806, nous fait part du mariage de sa fille MONIQUE avec M. Jean-Jacques PERNOT.

Michel POUTIERS, ancien de Mauthausen-Ebensee, matricule 28 442, est heureux de nous faire part du mariage de sa fille MARYSE avec M. Jean-Pierre VATE.

Léon WEYMANS, ancien de Mauthausen, matricule 134 887, nous fait part du mariage de son fils JEAN-NOEL avec Mlle Béatrice WARTELE.

Mme MABILLE, veuve de notre camarade Pierre MABILLE, ancien de Mauthausen, matricule 37 790, nous fait part du mariage de son fils PHILIPPE avec Mlle Claudette JOUANNY.

Serge GIORGETTI, ancien de Mauthausen-Ebensee, matricule 59 992, nous fait part du mariage de sa fille MIREILLE avec M. Pierre MAZOU.

Le Directeur de la Publication :  
Emile VALLEY

PETIT & ROUSSEAU 23, R. RODIER, PARIS

Bernard de PUNIET de PARRY, ancien de Mauthausen-Melk, matricule 98 944, est heureux de nous faire part du mariage de sa fille BERNADETTE avec M. Jean LEDIN.

Nous adressons aux jeunes époux tous nos vœux de bonheur et nos plus sincères compliments à leurs parents.

Ménage de déporté recherche loge de concierge à Paris ou en banlieue.

Ecrire à l'Amicale qui transmettra.

## SOLIDARITÉ

Des écoliers soviétiques voudraient correspondre avec de jeunes enfants de déportés de Mauthausen.

Ecrire directement : Ecole M.S.U., rue Uritskoi, n° 67, DNE-PROPETROWSK - U.R.S.S.

## ANNONCES

Madame SIGLER, veuve d'un déporté de Mauthausen, demeurant : 6, boulevard de Clichy, Paris-18°, désire céder médicalement un Cabinet d'infirmière.

# LISTE DES PRIMES OFFERTES RELATIVES AUX BONS DE SOUTIEN

10 421	1	1	séjour de deux semaines sur la Mer Noire aux Sables d'Or (Bulgarie), par avion.	21 396	50	1	paire de boucles d'oreilles fantaisie.	4 916	101	1	bombe cirage mousse (neutre).
2 671	2	1	voyage en Autriche passant par le camp de Mauthausen, avec extension jusqu'à Vienne, gratuit au départ de la frontière franco-allemande.	22 811	51	1	collier.	689	102	1	bombe cirage mousse (neutre).
18 169	3	1	appareil photographique de grande valeur.	13 093	52	1	collier.	17 429	103	1	bombe cirage mousse (neutre).
12 851	4	1	montre-bracelet homme.	17 876	53	1	collier.	7 737	104	1	disque (45 tours).
2 132	5	1	montre-bracelet dame.	2 915	54	1	bombe crème à raser Palmolive.	14 728	105	1	disque (45 tours).
21 070	6	1	vase cristal de Bohême.	3 490	55	1	disque (45 tours).	21 021	106	1	disque (45 tours).
16 830	7	1	vase cristal de Bohême.	11 726	56	1	disque (45 tours).	9 709	107	1	disque (45 tours).
17 984	8	1	carafe cristal de Bohême.	4 631	57	1	disque (45 tours).	9 459	108	1	disque (45 tours).
8 738	9	1	album de disques « L'Opéra de Quat'sous ».	7 812	58	1	disque (45 tours).	14 871	109	1	disque (45 tours).
2 116	10	1	disque de Bach (33 tours).	15 856	59	1	disque (45 tours).	17 453	110	1	disque (45 tours).
2 057	11	1	disque de Beethoven (33 trs)	11 918	60	1	disque (45 tours).	20 289	111	1	disque (45 tours).
5 794	12	1	disque de Chopin (33 tours).	2 326	61	1	disque (45 tours).	20 288	112	1	disque (45 tours).
18 837	13	1	disque de Mozart (33 tours).	19 437	62	1	disque (45 tours).	6 189	113	1	disque (45 tours).
9 550	14	1	poupée tchèque.	5 609	63	1	disque (45 tours).	20 440	114	1	paire d'espadrilles.
12 887	15	1	poupée tchèque.	10 037	64	1	disque (45 tours).	6 073	115	1	paire d'espadrilles.
2 496	16	1	rasoir et crème à raser Gillette.	19 976	65	1	bouteille de Pastis.	17 313	116	1	disque Rameau, Lully, Hændel.
7 614	17	1	rasoir et crème à raser Gillette.	18 300	66	1	bouteille de Pastis.	10 946	117	1	disque Gershwin.
18 510	18	1	rasoir et crème à raser Gillette.	12 213	67	1	bouteille de Pastis.	7 086	118	1	disque Debussy.
17 398	19	1	reproduction de tableau.	12 563	68	1	livre.	6 398	119	1	disque Brahms.
3 606	20	1	coupe papier.	23 452	69	1	livre.	4 511	120	1	disque Bach.
9 990	21	1	pipe.	9 100	70	1	livre.	2 042	121	1	album « Degas, Renoir inconnus ».
2 787	22	1	bracelet.	23 759	71	1	livre.	23 833	122	1	album « Six Siècles de Dessins ».
16 972	23	1	paire de sabots bretons faits main.	10 030	72	1	livre.	11 358	123	1	boîte pour bijoux, recouverte de velours.
23 367	24	1	dessin à la plume.	3 790	73	1	bouteille de Curaçao.	2 510	124	1	boîte de papier à lettres.
21 784	25	1	porte-documents.	23 222	74	1	bouteille de Cointreau.	3 844	125	1	boîte de papier à lettres.
11 797	26	1	disque de Liszt (33 tours).	16 110	75	1	bon pour 100 cartes de visite	11 680	126	1	boîte de papier à lettres.
4 050	27	1	disque de Locatelli (33 trs).	23 075	76	1	bon pour 100 cartes de visite	12 079	127	1	boîte de papier à lettres.
5 869	28	1	disque « Oratorio de Paques » (33 tours).	20 631	77	1	bon pour 100 cartes de visite	984	128	1	livre.
12 780	29	1	disque de Haydn (33 tours).	13 547	78	1	bon pour 100 cartes de visite	10 848	129	1	livre.
15 871	30	1	boîte de papier à lettres.	6 762	79	1	bon pour 100 cartes de visite	11 467	130	1	livre.
11 066	31	1	boîte de papier à lettres.	21 016	80	1	coffret de 4 petites bouteilles de Pastis.	19 981	131	1	bombe de « Mortis Evapor », antimites en neige.
10 601	32	1	boîte de papier à lettres.	15 104	81	1	coffret de 4 petites bouteilles de Pastis.	16 618	132	1	bombe de « Mortis Evapor », antimites en neige.
20 632	33	1	boîte de papier à lettres.	8 615	82	1	coffret de 4 petites bouteilles de Pastis.	21 842	133	1	boîte de peinture à l'eau Bonalo.
10 382	34	1	boîte de papier à lettres.	10 066	83	3	flacons de produits détachants.	19 521	134	1	boîte de peinture à l'eau Bonalo.
20 995	35	1	boîte de papier à lettres.	17 742	84	3	flacons de produits détachants.	4 665	135	1	boîte de papier à lettres.
8 001	36	1	filet de pêche.	12 856	85	3	flacons de produits détachants.	9 293	136	1	boîte de papier à lettres.
13 495	37	1	chemin de table brodé main.	3 208	86	1	disque « Chant des Partisans » (45 tours).	19 265	137	1	boîte de papier à lettres.
14 951	38	1	housse pour coussin.	3 340	87	1	bloc de papier à lettres.	3 851	138	1	boîte de papier à lettres.
9 098	39	1	coupe de tissu.	20 222	88	1	bloc de papier à lettres.	1 820	139	1	boîte de papier à lettres.
19 581	40	1	poterie yougoslave.	6 538	89	1	bloc de papier à lettres.	5 446	140	1	Diable des Brûlures.
613	41	1	poudrier.	5 661	90	1	bloc de papier à lettres.	22 604	141	1	Diable des Brûlures.
3 626	42	1	loup de chevet.	12 933	91	1	coffret de 4 petites bouteilles de Pastis.	8 586	142	1	Diable des Brûlures.
8 785	43	1	napperon fait main.	20 171	92	1	petite bouteille de Pastis.	4 991	143	1	Diable de la Rouille.
6 051	44	3	napperons faits main.	11 448	93	1	petite bouteille de Pastis.	20 360	144	1	Diable de la Rouille.
3 627	45	1	sous-verre de Paris.	15 480	94	1	petite bouteille de Pastis.	22 991	145	1	Toilet Azur.
23 767	46	1	sous-verre de Paris.	12 958	95	1	petite bouteille de Pastis.	11 237	146	1	Toilet Azur.
5 665	47	1	sous-verre de Paris.	3 339	96	1	petite bouteille de Pastis.	21 870	147	1	Toilet Azur.
7 224	48	1	sous-verre de Paris.	16 810	97	1	grand flacon Isopan H.	18 501	148	3	rubans tue-mouches.
3 464	49	1	parure de bijoux de Bohême	9 648	98	1	grand flacon Isopan H.	7 986	149	3	rubans tue-mouches.
				11 186	99	1	bombe cirage mousse (noir).	9 499	150	2	éponges et 1 boîte de cirage noir.
				14 920	100	1	bombe cirage mousse (noir).				